



VILLE DE
LYON | Centre Communal
d'Action Sociale

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

SOMMAIRE

Page 6

Le CCAS : mission et statut

Page 7

Le budget réalisé en 2022

Pages 8-9

Des sites au cœur de Lyon

Pages 10-11

Les focus de 2022

Page 12

FACILITER LE PARCOURS DES LYONNAIS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

Page 12

Les chiffres clefs de 2022

Pages 13-48

DÉVELOPPER UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL AJUSTÉ

Page 14

Un accueil qui s'adapte aux usagers

les entretiens sociaux

La domiciliation

Page 18

Le soutien financier

Les aides facultatives

Le fonds d'aide aux jeunes

Répartition des aides par territoire

Les subventions en direction du tissu associatif

Page 27

Répondre aux besoins de 1^{ère} nécessité

Les aides alimentaires

L'hygiène

L'accès aux droits

Zoom - Actions de lutte contre le sans-abrisme

Hébergement et accueil de jour

L'aide aux victimes d'un sinistre

Pages 47-48

Zoom - Les 1^{ers} constats du Baromètre du Non-Recours

Pages 49-75

Pages 50-51

Pages 52-62

Pages 63-74

Pages 75

Pages 76

ACCOMPAGNER LES SENIORS AU QUOTIDIEN

À domicile

Préserver l'autonomie

En Résidences Autonomie Seniors

Les entrées en 2022

Le profil des résident.e.s en 2022

L'accompagnement au quotidien en psychomotricité

Zoom - Découvertes F'estives 2022

Zoom - Ouverture du café intergénérationnel Chez Daddy Perrache

Zoom - Les Résidences Seniors au Salon Horizons Seniors

Zoom - Végétalisation de la Résidence Thiers

Zoom - Gestion des vagues de chaleur

Zoom - Redécouverte de Lyon à vélo

Zoom - Logements étudiants et hébergements temporaires

En EHPAD

Le profil des résident.e.s

Les admissions 2022

Une équipe pluri-disciplinaire

L'accompagnement des résident.e.s

L'Accueil de jour Marius Bertrand

Les projets d'extension

Zoom - Les extensions des EHPAD en chiffres

Zoom - Les Services civiques en Résidences Seniors et en EHPAD

Zoom - Budget participatif, les projets solidaires sélectionnés

LE CCAS : MISSION ET STATUT

Un statut d'établissement autonome

Le Centre Communal d'Action Sociale est un Etablissement Public rattaché à la commune. Son fonctionnement est régi par les articles L123.4 à L123.9 du Code de l'Action Sociale et des Familles ainsi que par le décret 2004-1136 du 26 octobre 2004.

Le CCAS de la Ville de Lyon est autonome depuis le 1er janvier 2009. Une convention cadre fixe les modalités de collaboration entre la Ville de Lyon et le CCAS.

Le CCAS met en œuvre la politique sociale municipale auprès des Lyonnais en situation de précarité

- Mise en place d'une politique de prévention et de développement social et dans ce cadre instruction des demandes d'aide sociale,
- Déploiement d'aides facultatives et d'outils d'accompagnement (épicerie sociale notamment),
- Signalement des situations de difficultés socio-économiques au maire,
- Connaissance et tenue à jour d'un registre des personnes fragiles, mobilisable lors des périodes de veille fixées par arrêté préfectoral (canicule, grand froid),
- Veille et suivi des publics spécifiques en lien avec les services de l'Etat et de la ville,
- Elaboration de l'analyse des besoins sociaux,
- Mise en place d'une cellule d'aide aux « sinistrés ».

et des seniors

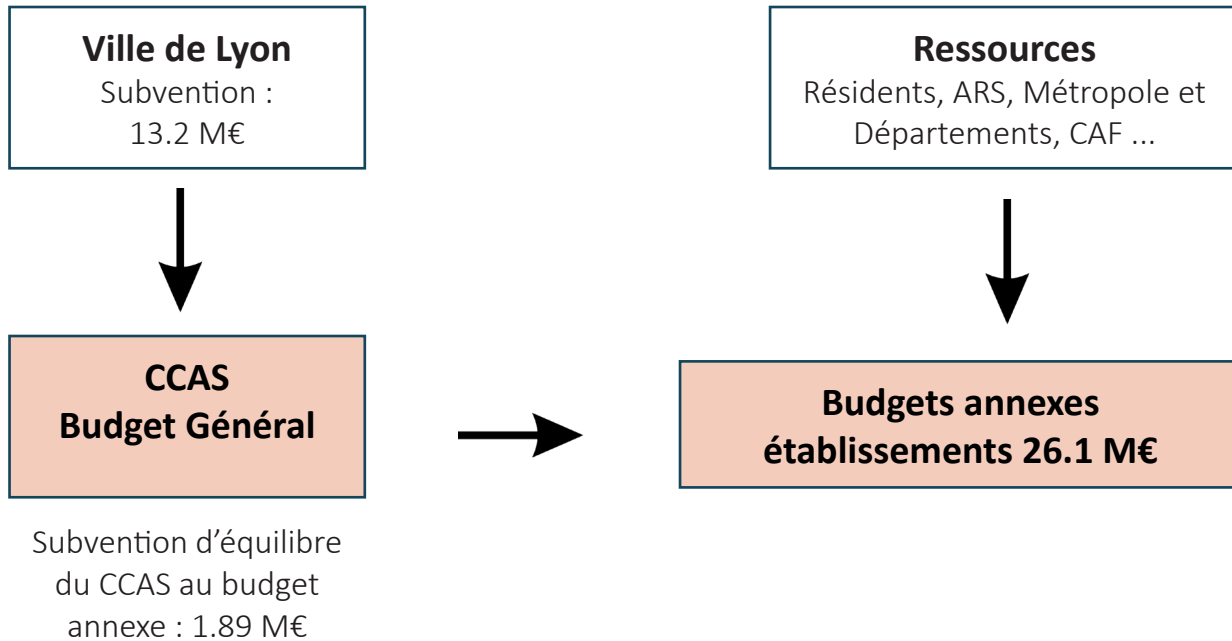
- Gestion de 15 Résidences Seniors, d'un Accueil de jour et de 4 Etablissements pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)
- Mise en place d'une politique d'animation globale en direction des seniors (élaboration de plans d'aide personnalisés pour le maintien à domicile, programmation de sorties événementielles et régulières, etc)

L'autonomie du CCAS se traduit par :

- **Une personnalité morale de droit public,**
- **un Conseil d'administration,**
- **un tableau des effectifs et**
- **une autonomie budgétaire de principe.**

LE BUDGET RÉALISÉ EN 2022

Son architecture

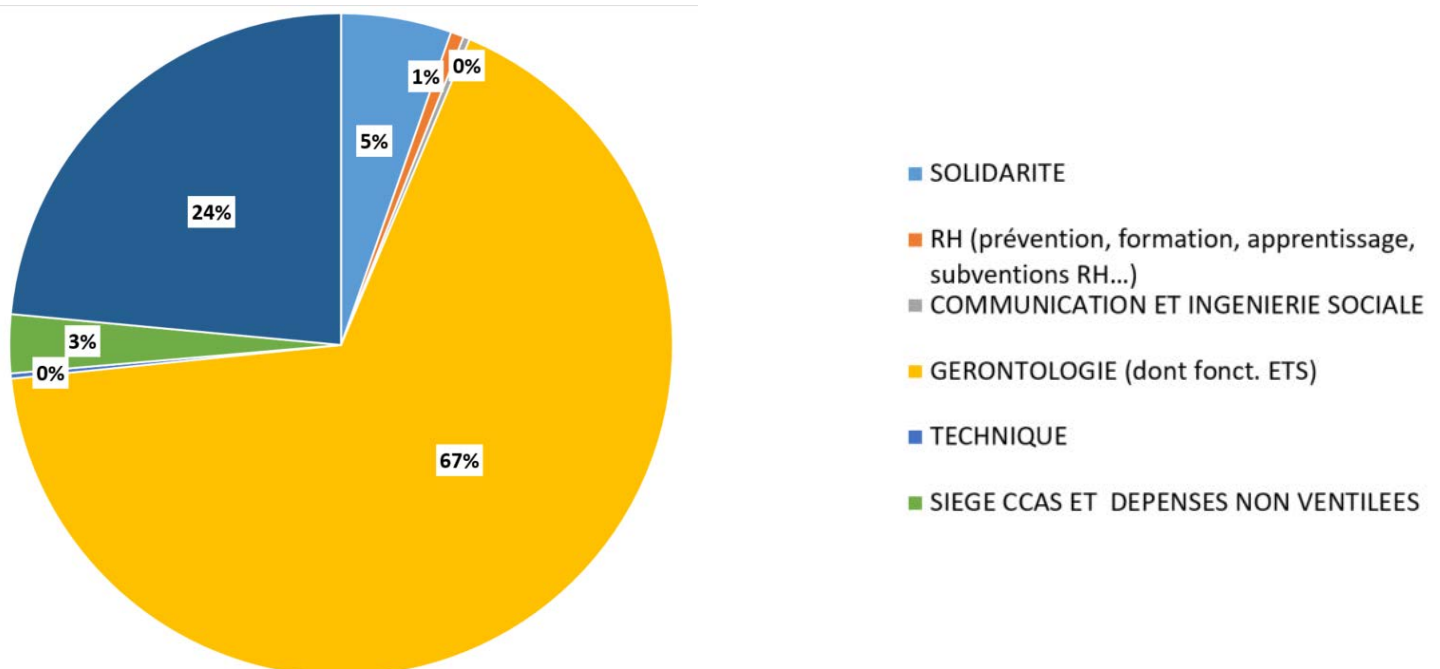


Le compte administratif 2022

38 933 360€

Budget consolidé 2022
(chiffres issus du compte administratif 2022)

Répartition des dépenses du budget général



DES SITES AU COEUR DE LYON



Le siège administratif / Le Confluence



15 Résidences Seniors



4 EHPAD



1 restaurant social



1 bains douches



1 épicerie sociale



1 tiers-lieu alimentaire

Participation au fonctionnement de

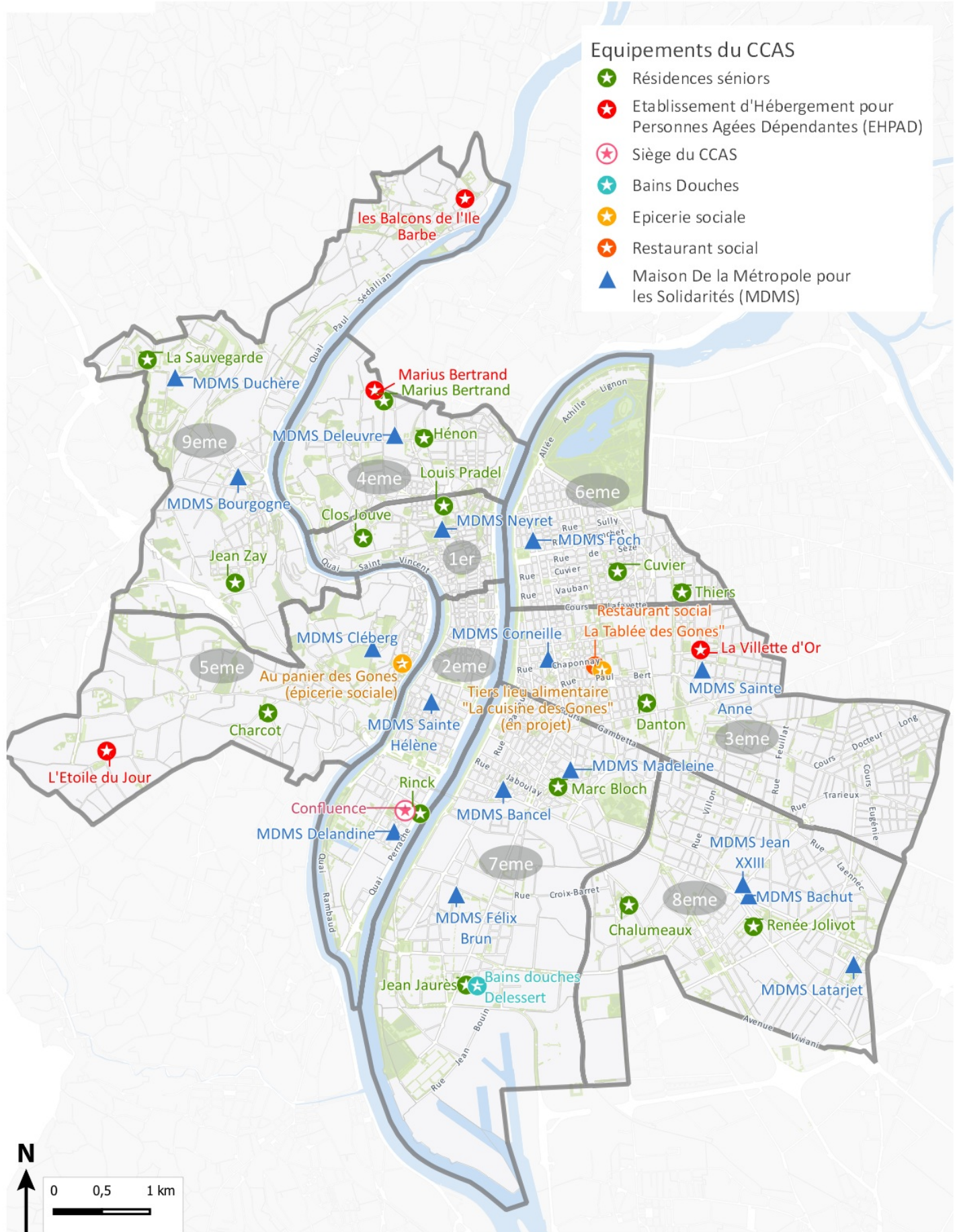


Maison de la
veille sociale

Un service social de proximité
avec la Métropole au sein de



18 Maisons de la
Métropole de Lyon





LES FOCUS DE 2022

LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ

Visant à recenser les personnes sans abri et à identifier leurs besoins afin d'adapter les politiques publiques, la première Nuit de la Solidarité à Lyon a eu lieu le 20 janvier 2022. Cette opération a été coordonnée et organisée par le CCAS de Lyon.

Des bénévoles : agents du CCAS et de la Ville, partenaires associatifs, élus ou simples citoyens ont participé à l'opération. Retour sur cette nuit aux côtés de l'équipe de bénévoles de la PartDieu.

En savoir plus : Zoom p. 42



Nuit de la Solidarité 2022- Photo : Muriel Chaulet

LES 1ERS CONSTATS DU BAROMÈTRE DU NON-RECOURS



« Je ne connais pas les aides, il faudrait mieux expliquer les droits... »

En 2022 était lancée une démarche de baromètre du non-recours afin de mieux comprendre ce phénomène. Les premiers résultats de cette enquête ont été présentés fin décembre 2022.

En savoir plus : Zoom p. 47

OUVERTURE DU CAFÉ INTERGÉNÉRATIONNEL «CHEZ DADDY PERRACHE»

Un nouveau lieu de partage s'est installé au sein de la Résidence intergénérationnelle Rinck (Lyon 2e). Lieu de partage et de vie installé au sein de la résidence intergénérationnelle Rinck, le café restaurant Chez Daddy Perrache propose des déjeuners aux résidents seniors, étudiants, agents du CCAS et habitants du quartier.

En savoir plus : Zoom p. 58



Restaurant Chez Daddy- Résidence intergénérationnelle Rinck
Photo : Muriel Chaulet

VÉGÉTALISATION DE LA RÉSIDENCE SENIORS THIERS



17 arbres ont été plantés, dont la moitié par les résidents seniors de Thiers afin de proposer plus d'ombrage dans la cour intérieure de leur résidence.

Un projet à l'initiative de *COLIBRI URBAIN*, qui propose d'améliorer le cadre de vie des Résidences collectives grâce à l'agriculture urbaine.

En savoir plus : Zoom p. 60

BUDGET PARTICIPATIF, LES PROJETS SOLIDAIRES SÉLECTIONNÉS



La Ville de Lyon a dévoilé la liste des projets retenus à l'issue du vote du Budget Participatif.

Parmi les projets plébiscités, de nombreux projets solidaires que le CCAS va accompagner aux côtés de ses partenaires.

En savoir plus : Zoom p. 76

FACILITER LE PARCOURS DES LYONNAIS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

LES CHIFFRES CLÉS DE 2022

Un soutien financier conséquent



1 722 025€ de subventions
82 associations subventionnées

Des portes d'entrées simplifiées

18 MDML
187 558 accueils physique
160 297 accueils téléphonique



Une couverture des besoins de première nécessité



**3245 domiciliations
actives**
35 533 courriers remis



39 969 douches



**31 281 repas
servis au restaurant
social**

DÉVELOPPER UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL AJUSTÉ

Maisons de la Métropole de Lyon (MDML), des objectifs communs

Depuis le 1^{er} janvier 2022, 4 ans après avoir vu le jour sous l'appellation de Maisons de la Métropole pour les Solidarités : les lieux d'accueils communs réunissant les services sociaux de la Métropole et du Centre Communal d'Action Sociale de Lyon, **les MDMS deviennent Maisons de la Métropole de Lyon.**

Elles gardent cependant les mêmes missions et demeurent la porte d'entrée unique pour toutes demandes d'accompagnement et de prestations sociales.

Le Conseil d'administration du CCAS du 14 décembre 2021 et le Conseil Municipal du 27 janvier ont acté le renouvellement de la convention concernant la gestion de l'espace d'accueil et d'accompagnement social et la mise à disposition de services du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Lyon au sein des Maisons de la Métropole de Lyon (MDML) dans la continuité du projet initié en 2018.

Des **équipes mixtes, associant des agent.e.s du CCAS et de la Métropole dans chaque site**, permettent d'offrir un accueil de tous les publics selon différentes modalités : avec ou sans rendez-vous, téléphonique, sur les sites d'accueil, ou à domicile.

Les publics sont pris en charge par l'ensemble des agents.e.s pour le compte des deux collectivités. Cette convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2026. Elle rappelle les engagements de chaque collectivité et l'importance de l'accueil inconditionnel, notion issue de la pratique et culture professionnelle propre au CCAS de Lyon.



À partir du 1er janvier 2022, les Maisons De la Métropole pour les Solidarités (MDMS) deviennent les Maisons de la Métropole de Lyon (MDML).

Elles gardent les même missions et demeurent la porte d'entrée unique pour toutes demandes d'accompagnement et de prestations sociales.

18

Maisons de la Métropole de Lyon
(MDML)

UN ACCUEIL QUI S'ADAPTE AUX USAGERS

347 855

accueils physiques et téléphoniques réalisés au sein des MDML en 2022

187 558

accueils physiques

160 297

accueils téléphoniques

L'accueil directionnel

Il constitue un enjeu primordial car il représente la première étape de la relation entre l'utilisateur et la MDMS.

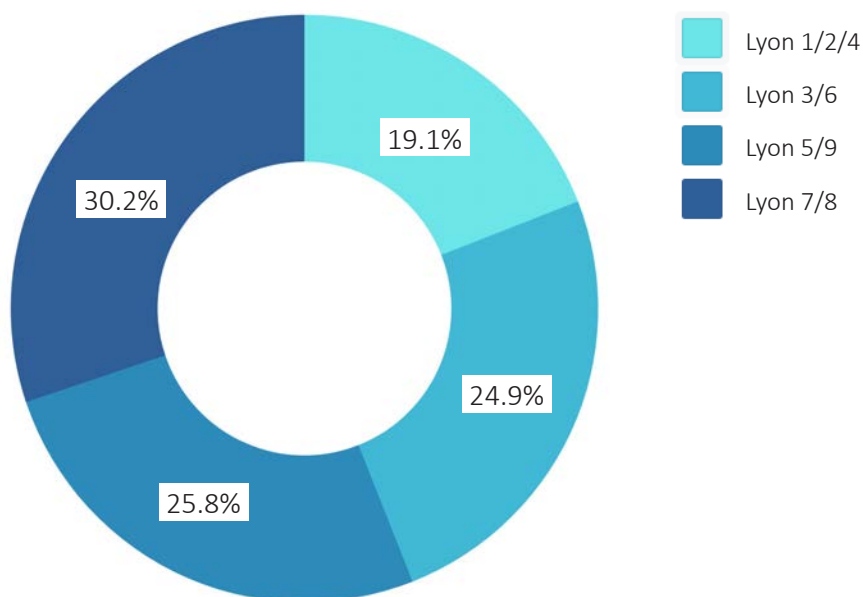
La fonction de chargé.e d'accueil est centrale. Ce professionnel assure alternativement l'accueil physique et téléphonique. Il est l'interface entre le public et le reste de l'équipe.

L'accueil inconditionnel sans rendez-vous

Pour les publics non-connus, un premier accueil (administratif ou social) sans rendez-vous est prévu. L'intervention des personnels consiste à aider les ménages à clarifier leur besoin, cerner la source de leurs problèmes et mettre en œuvre des solutions qui leur conviennent pour faire valoir leurs droits et résoudre leurs difficultés.

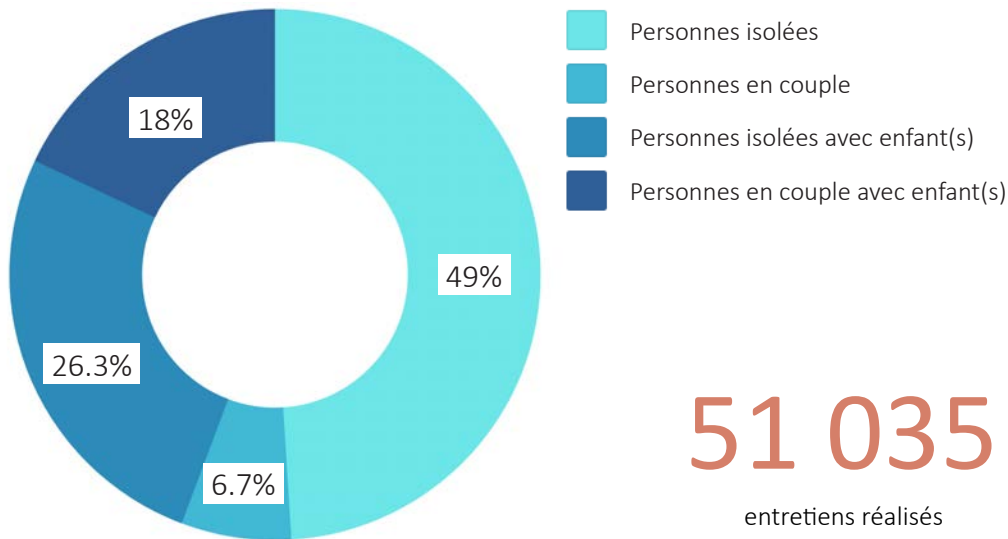
Les usagers sont ensuite accueillis sur rendez-vous avec un référent dédié.

Répartition de l'accueil physique et téléphonique par territoire en 2022



Accueil physique et téléphonique par territoire en 2022 - CCAS 2023

Les entretiens sociaux



17 873

ménages reçus en entretien

9 193

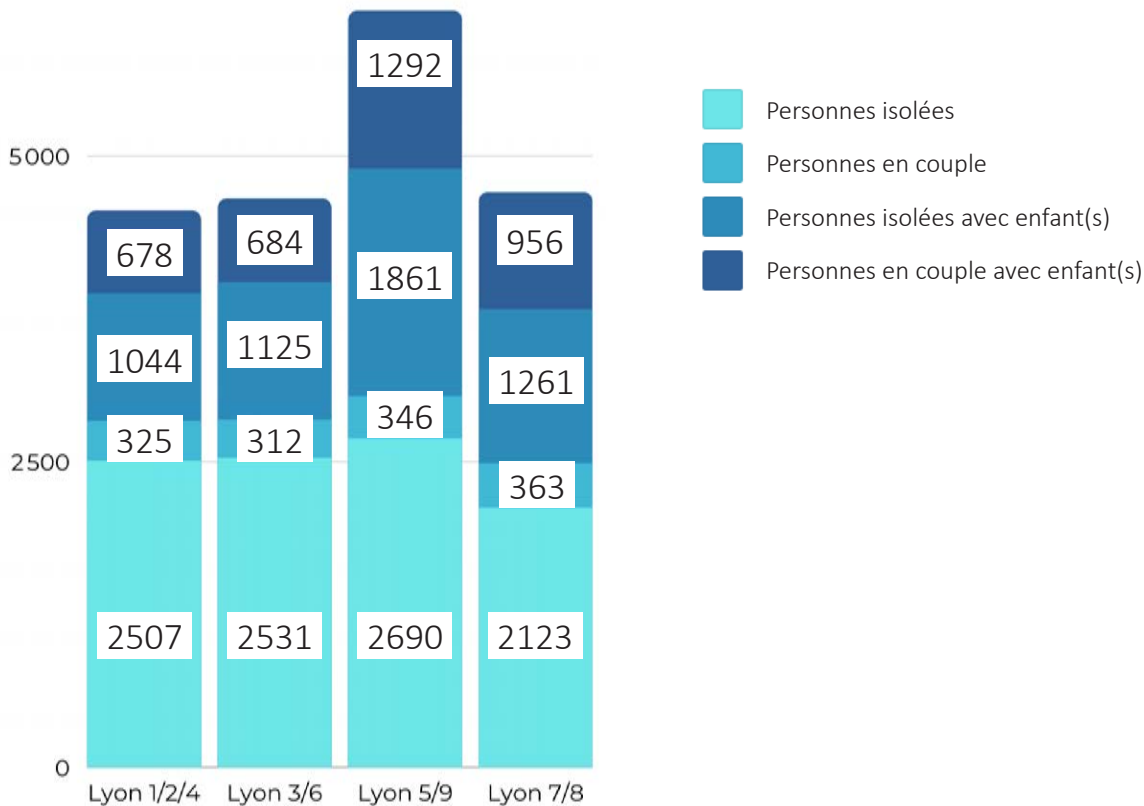
nouveaux ménages

51 035

entretiens réalisés

Après un premier accueil sans rendez-vous, les usagers sont suivis par un **référent social unique**. Il s'agit exclusivement de **travailleurs sociaux** (CESF, assistants sociaux, éducateurs spécialisés). Ils peuvent les accompagner dans leur projet d'insertion professionnelle, pour la gestion de leur budget, une demande de RSA, etc.

Profil des foyers rencontrés en entretien social par territoire



Profil des foyers rencontrés en entretien social par territoire en 2022 - CCAS 2023

La domiciliation



La domiciliation ou « élection de domicile » **permet à toute personne sans domicile stable de disposer d'une adresse administrative où recevoir son courrier** et ainsi faire valoir certains droits et prestations.

L'expression « sans domicile stable » désigne toute personne sans domicile fixe (SDF) vivant dans la rue ou hébergée chez des proches ou en établissement.

Toute demande d'élection de domicile ou de renouvellement nécessite un entretien avec l'intéressé, au cours duquel il reçoit une information sur ses droits et obligations à respecter dans ce cadre.

35 533

remises de courriers

3 818

domiciliations accordées en 2022

+ 24%

de demandes par rapport à 2021

4 027

dossiers traités

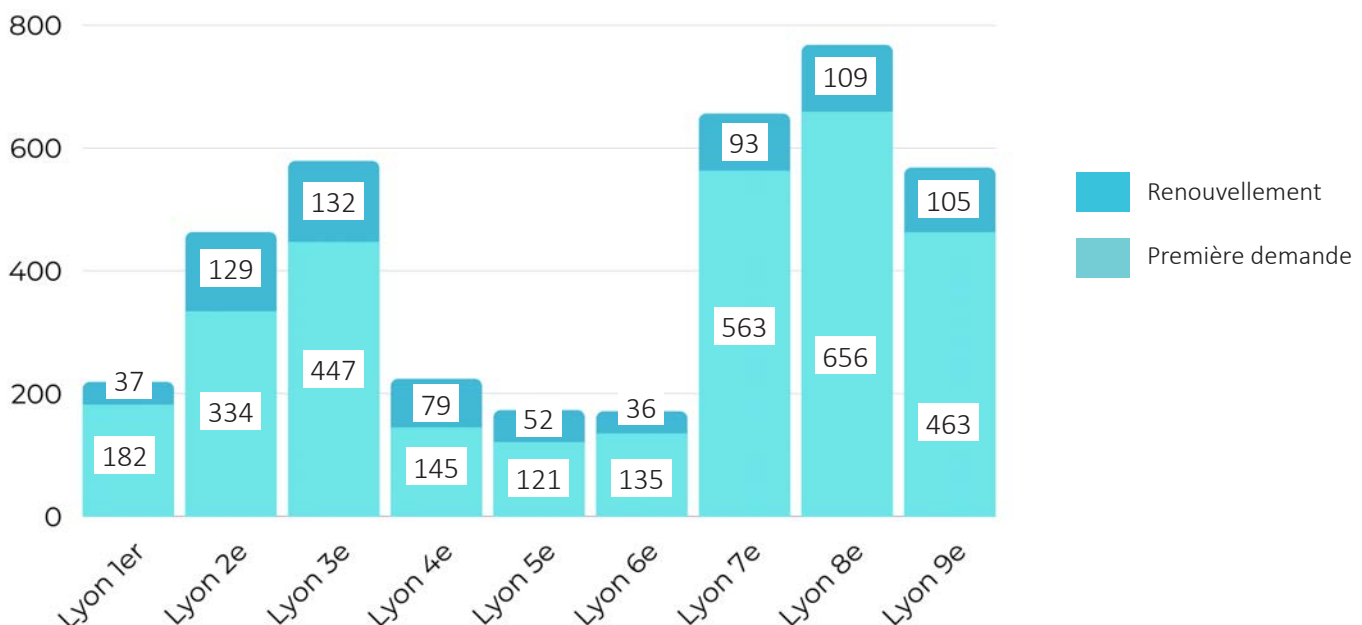
1 867

domiciliations avec accompagnement social

63%

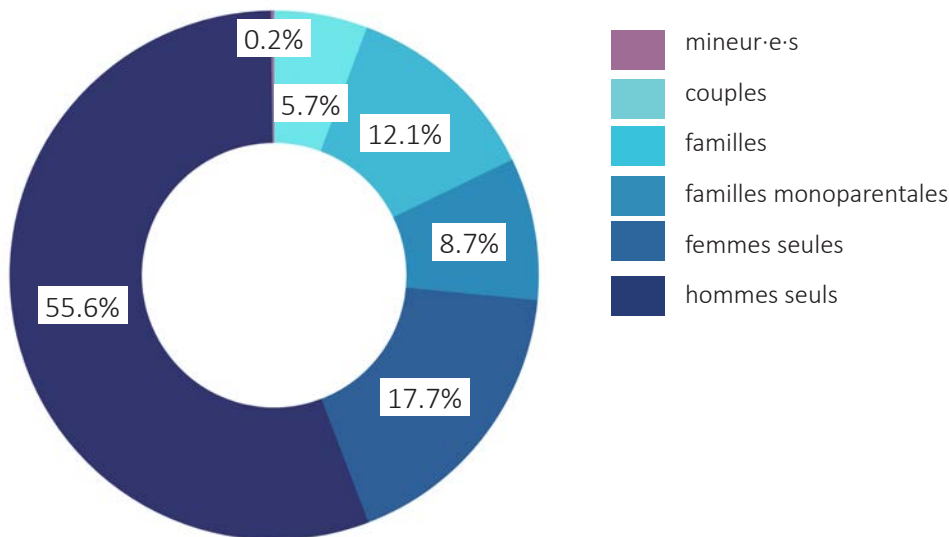
Hausse de la domiciliation dans le Rhône depuis 2016

Domiciliations 2021 par arrondissement



Nombre de domiciliations par arrondissement en 2022 - CCAS 2023

Profil des demandes de domiciliation

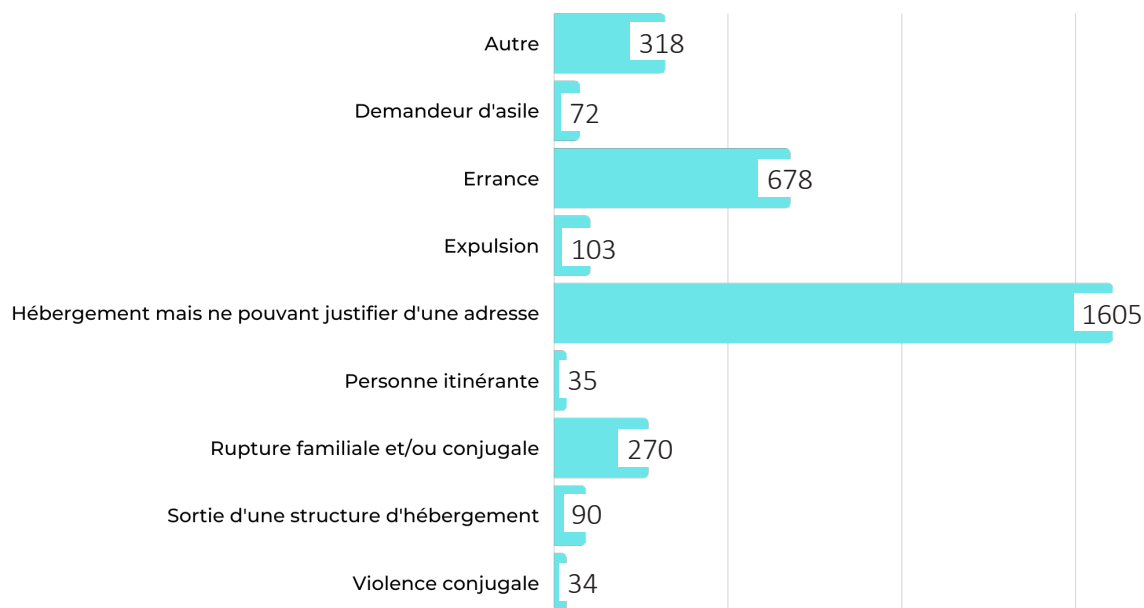


79%

des demandeurs ont entre 18 et 45 ans

13%

des domiciliations perdurent au-delà d'un an



Répartition des 1eres demandes de domiciliation selon la cause en 2022 - CCAS 2023

Les délais de traitement se sont améliorés depuis ces deux dernières années.

La quasi-totalité des demandes sont traitées en moins de 3 semaines. ¼ des demandes (toutes demandes) est traité en moins de 2 semaines.

La domiciliation génère une activité conséquente sur le plan administratif, notamment de gestion du courrier.

LE SOUTIEN FINANCIER

Les aides accordées par le CCAS s'adaptent aux besoins des lyonnais : Fonds d'Aide aux Jeunes, aides facultatives, sinistres....

Outils d'accompagnement social, les aides facultatives du CCAS ont un caractère subsidiaire et peuvent intervenir en complémentarité avec d'autres dispositifs de droit commun. Elles peuvent prendre la forme de **secours financier** ou de **chèque d'accompagnement personnalisé** (CAP).

Chaque instruction d'aide facultative fait l'objet d'un **entretien personnalisé** qui permet d'évaluer la situation, de poser un diagnostic et d'élaborer un plan d'action. Le service est garant de l'équité de traitement des situations.

901 865€

d'aides directes accordées aux Lyonnais

les aides facultatives, aux plus près des besoins des lyonnais

Constat majeur : deux situations peuvent apparaître financièrement identiques toutefois un parcours de vie vient fragiliser la situation (perte d'emploi, maladie, etc...). Un coup de pouce apparaît nécessaire alors même que le seuil du barème d'aide n'est dépassé que de quelques euros ...

Afin de s'adapter au mieux aux différentes situations, il est donc apparu nécessaire de replacer l'évaluation sociale au cœur des décisions d'attribution des aides facultatives, pour réintroduire une dimension qualitative proche de la réalité vécue des publics.

Des situations de dérogation sont d'ores et déjà identifiées :

- Adulte isolé dépourvu de solidarité familiale en situation de vulnérabilité,
- Adulte sortant d'hospitalisation dépourvu de solidarité familiale et
- Adulte relevant d'une orientation au restaurant social, pour lequel une aide facultative s'avère opportune : problème de santé, de mobilité, d'emploi ou de formation.

Les aides facultatives

Il s'agit d'aides de proximité, complémentaires des aides sociales légales (RSA, CMU, etc ...).

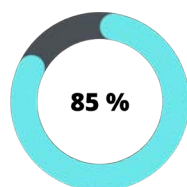
Leur attribution dépend de critères décidés par le Conseil d'Administration du CCAS en fonction des priorités qu'il s'est fixé.

Des champs d'action large : **aide au logement, à la mobilité, à la vie quotidienne, à la santé...**

Une attention spécifique aux **enfants, aux personnes âgées et handicapées.**

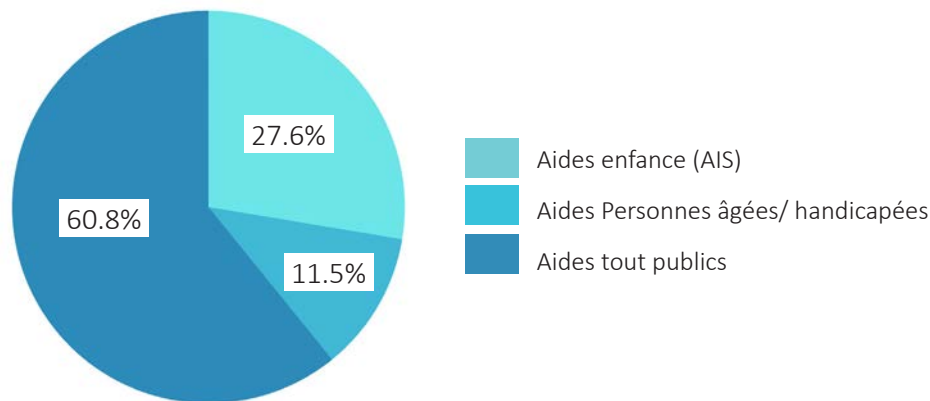
3132

demande d'aides



de demandes
accordées

La répartition des aides facultatives en % du montant des demandes payées



Types d'aides facultatives en 2022 - CCAS 2023

Concernant les aides tout public, c'est le **logement**, qui, comme les autres années, est la **thématique la plus mobilisée**.

Cette aide permet de payer des frais de déménagements, des dépôts de caution, mais aussi des frais d'ameublement, de charge ou de loyer de personnes en difficulté.

- Les demandes sont à la hausse pour les aides à l'intégration scolaire ainsi que pour les aides aux repas, et à la baisse pour les aides tout public.
2 dispositifs restent sous utilisés : l'aide aux vacances (16 demandes) et les Chèques Domicile Liberté (51 demandes).
- Aides à l'intégration scolaire (AIS): augmentation des demandes, + 206 demandes soit une augmentation de 30%
- Aides aux repas : légère hausse du nombre de demandes (+ 60 demandes/ + 18%) mais stabilité du montant consommé
- Aides Tout Public : baisse du nombre de demandes (-332 /-15%) et du montant consommé

Les aides enfance

- Augmentation des AIS : + 206 demandes (dont 77 demandes de familles d'Ukraine).

Une augmentation qui peut s'expliquer par l'arrivée des familles ukrainiennes mais également par les facteurs suivants : dérogation aux critères d'attribution des AIS (familles hébergées hors Lyon), politique sans-abrisme...

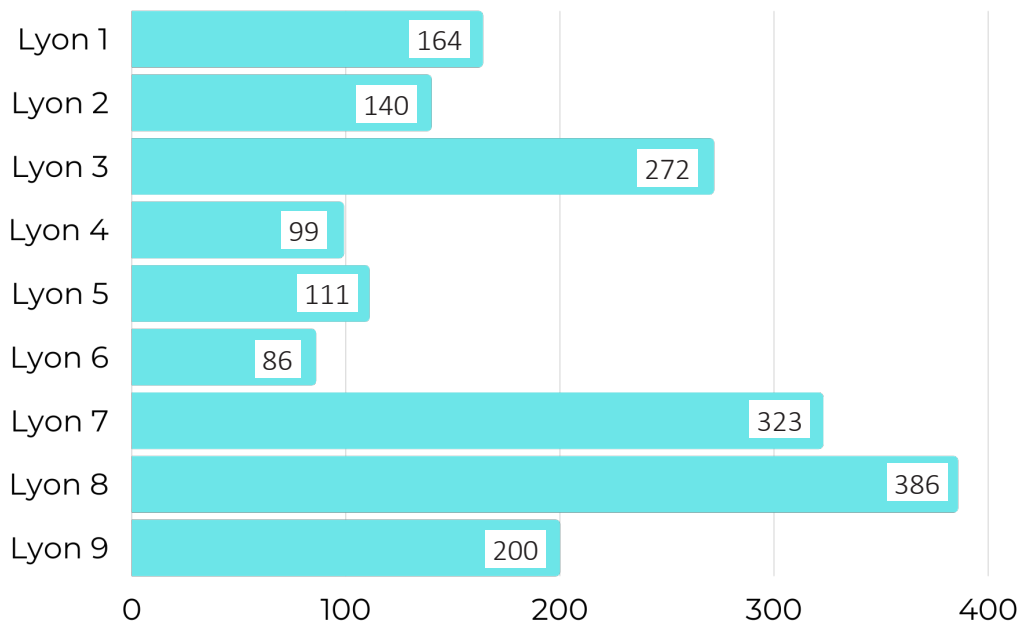
- Les modules cantine, centre de loisirs, classes transplantées sont systématiquement demandés. Le module assurance est demandé dans 50% des demandes, et celui des transports dans 30% des demandes
 - 3 postes de consommation principaux : les centres de loisirs (36%), la cantine (26%) et l'équipement scolaire (25%) : très forte augmentation des centres de loisirs en 2022 et une baisse des transports en commun
- Décalage entre montant accordé (63 650 €) et consommé (47150 €) pour l'équipement scolaire : certaines familles ukrainiennes ne les ont pas retirés. Cela pose question du non retrait des aides par les familles.

Aides pour les personnes âgées et ou handicapées

- Chèque Domicile Liberté : dispositif toujours sous utilisé (51 demandes en 2022)
- Aides aux repas : légère augmentation du nombre de demandes (+ 60 demandes soit + 18%) mais un montant consommé stable (292 749 €)

Aides tout public

- Baisse des demandes en 2022 : -332 (15%) mais une répartition identique des thématiques
- 91% des demandes portent sur 2 thématiques : Vie quotidienne (50%) et Logement (41%)
- Les autres thématiques restent assez peu mobilisées : Santé 7% des demandes ; les autres thématiques sont inutilisées (formation, loisirs, mobilité)



1781

demandes avec 77% de demandes accordées

Nombre d'aides tout public accordées par arrondissement en 2022 - CCAS 2023

- Aides Logement : aides mobilisées principalement sur l'ameublement (31%), la dette de loyer (29%), l'énergies (14%)
- Aide alimentaire : La thématique *Vie quotidienne* mobilisée à 95%

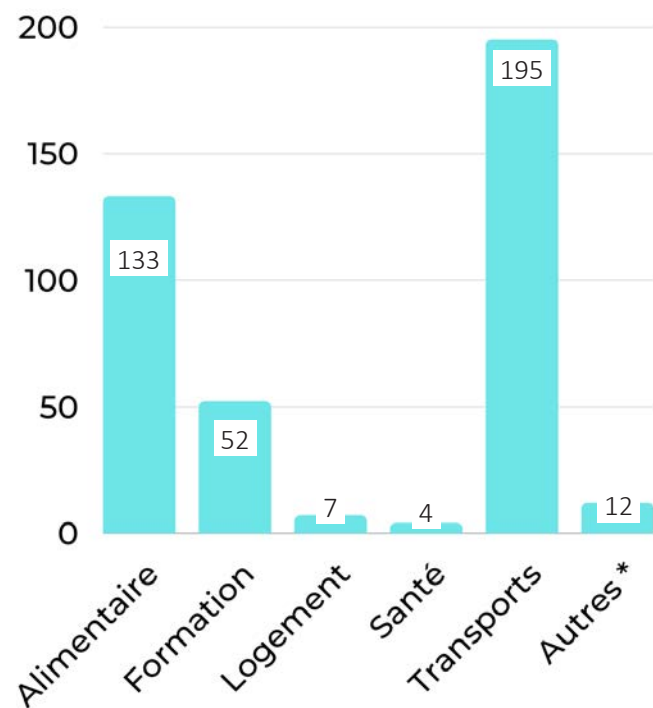
Le fonds d'aide aux jeunes

Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) est un dispositif permettant d'**aider financièrement des jeunes en difficulté de 18 à 25 ans**. Il a pour objectif de favoriser une **démarche d'insertion sociale et professionnelle** et de contribuer à **responsabiliser les jeunes**.

Le FAJ est une aide métropolitaine, ponctuelle et individuelle, qui doit répondre à un besoin urgent et précis. Il est utilisé afin de subvenir à des besoins vitaux, ou pour accéder à un logement.

Il s'agit d'un dispositif métropolitain décliné en fonds locaux. Pour le territoire de Lyon, le FAJ est abondé à part égale par la Ville de Lyon et la Métropole. C'est le CCAS qui en assure la gestion.

Les types et nombres d'aides apportées

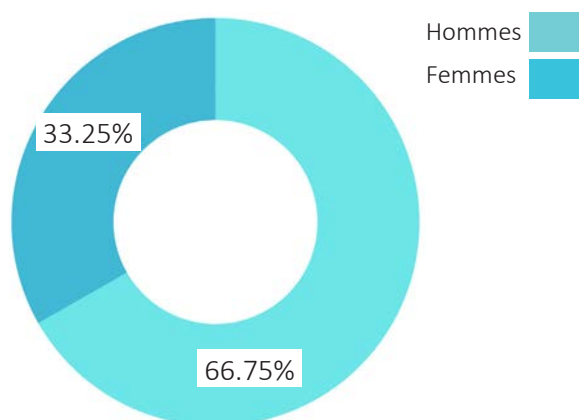


Types d'aides FAJ attribuées en 2022 - CCAS 2023

39 231€
versés

338
des bénéficiaires ont
moins de 20 ans

403
aides attribuées
dont 280 aides
dans l'urgence

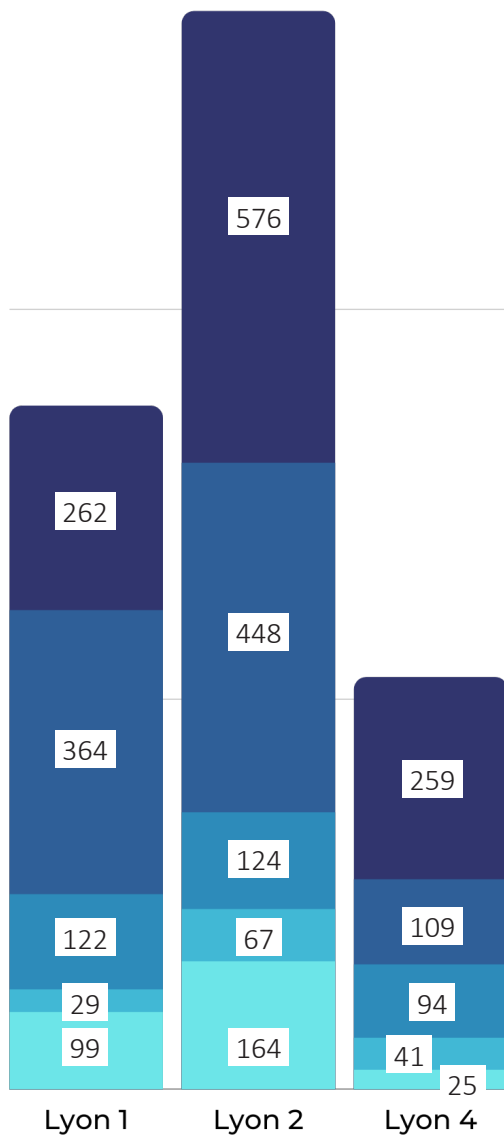


* autres : carte TCI et timbres fiscaux

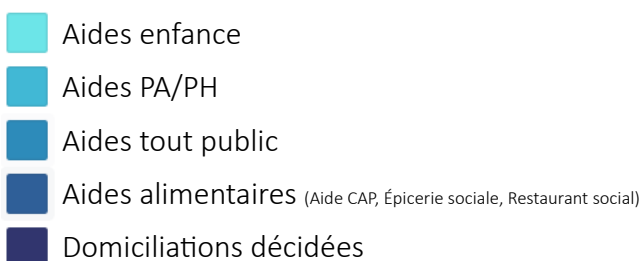
Répartition des aides par territoire

En complément des aides du droit commun, les équipes des MDML peuvent mobiliser les aides mises en place par le CCAS : les aides facultatives, l'élection de domiciles et l'orientation vers une épicerie sociale ou le restaurant social. La sollicitation de ses aides est ajustée pour **répondre au mieux aux besoins de la population**. Elle dessine donc en creux le profil des publics accompagnés par les MDMS.

Territoire 1/2/4

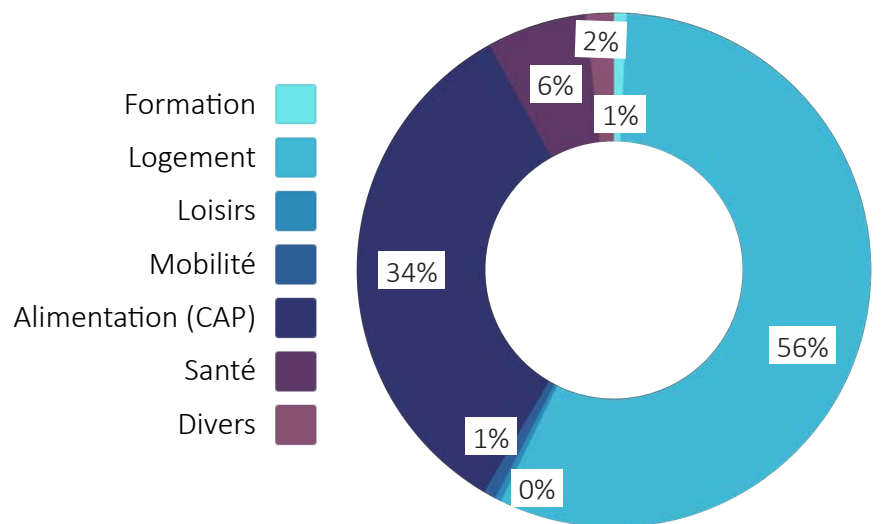


Répartition des dispositifs d'aide par territoire - CCAS 2022- Territoire 1/2/4

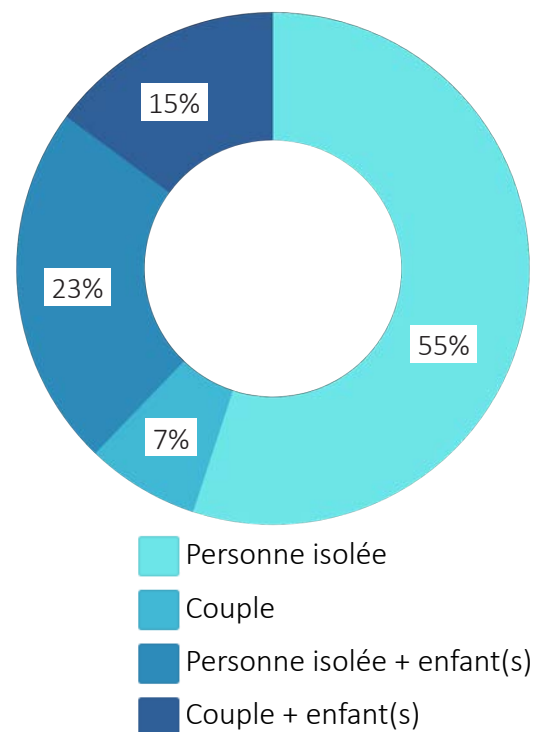


66 296

accueils physiques et téléphoniques sur le territoire 1/2/4

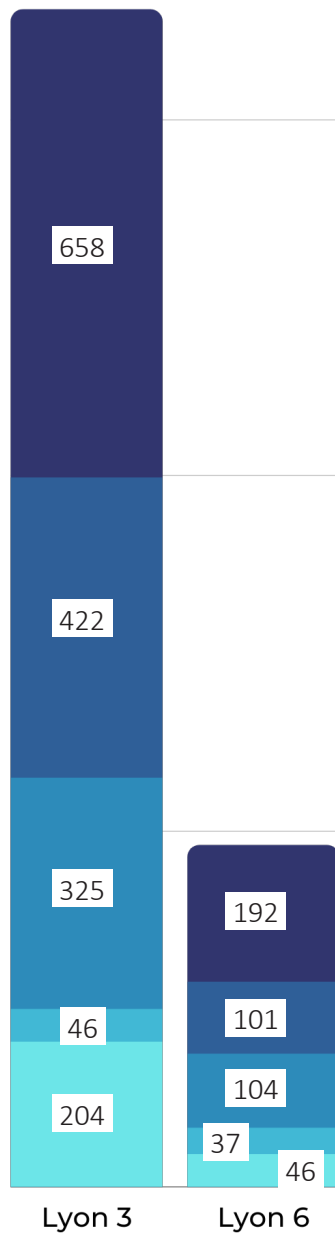


Répartition des aides Tout public - Territoire 1/2/4 - CCAS 2022

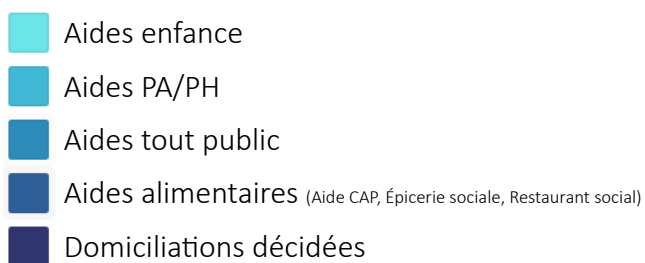


Profil des ménages reçus en MDML Territoire 1/2/4 - CCAS 2022

Territoire 3/6

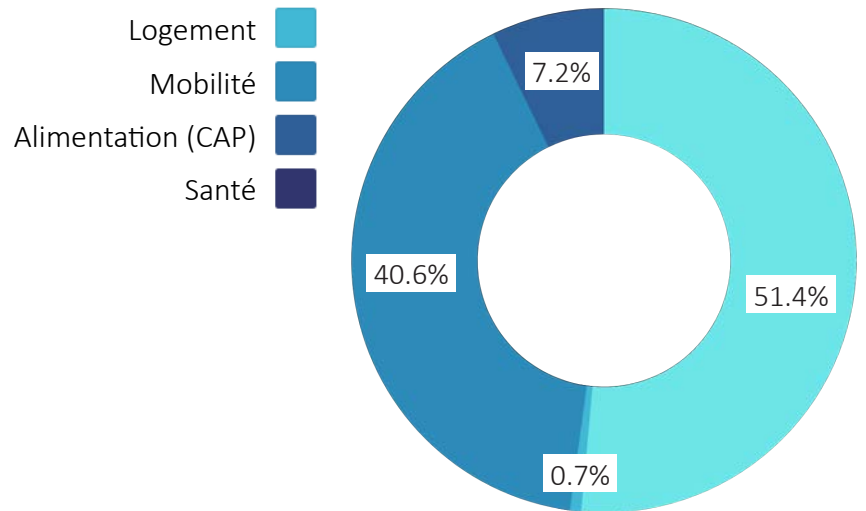


Répartition des dispositifs d'aide par territoire - CCAS 2022- Territoire 3/6

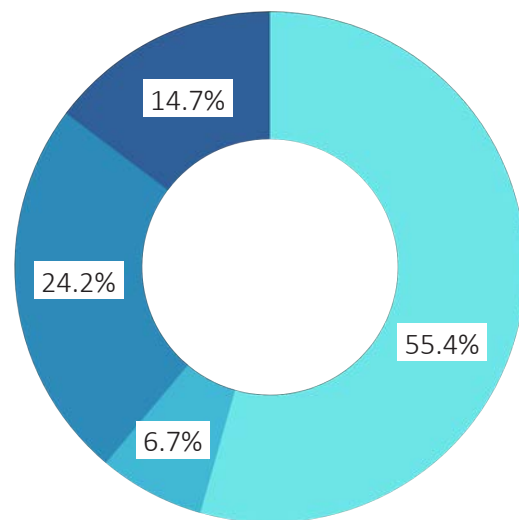


86 771

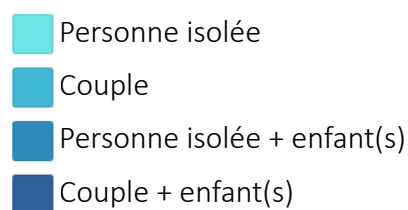
accueils physiques et téléphoniques sur le territoire 3/6



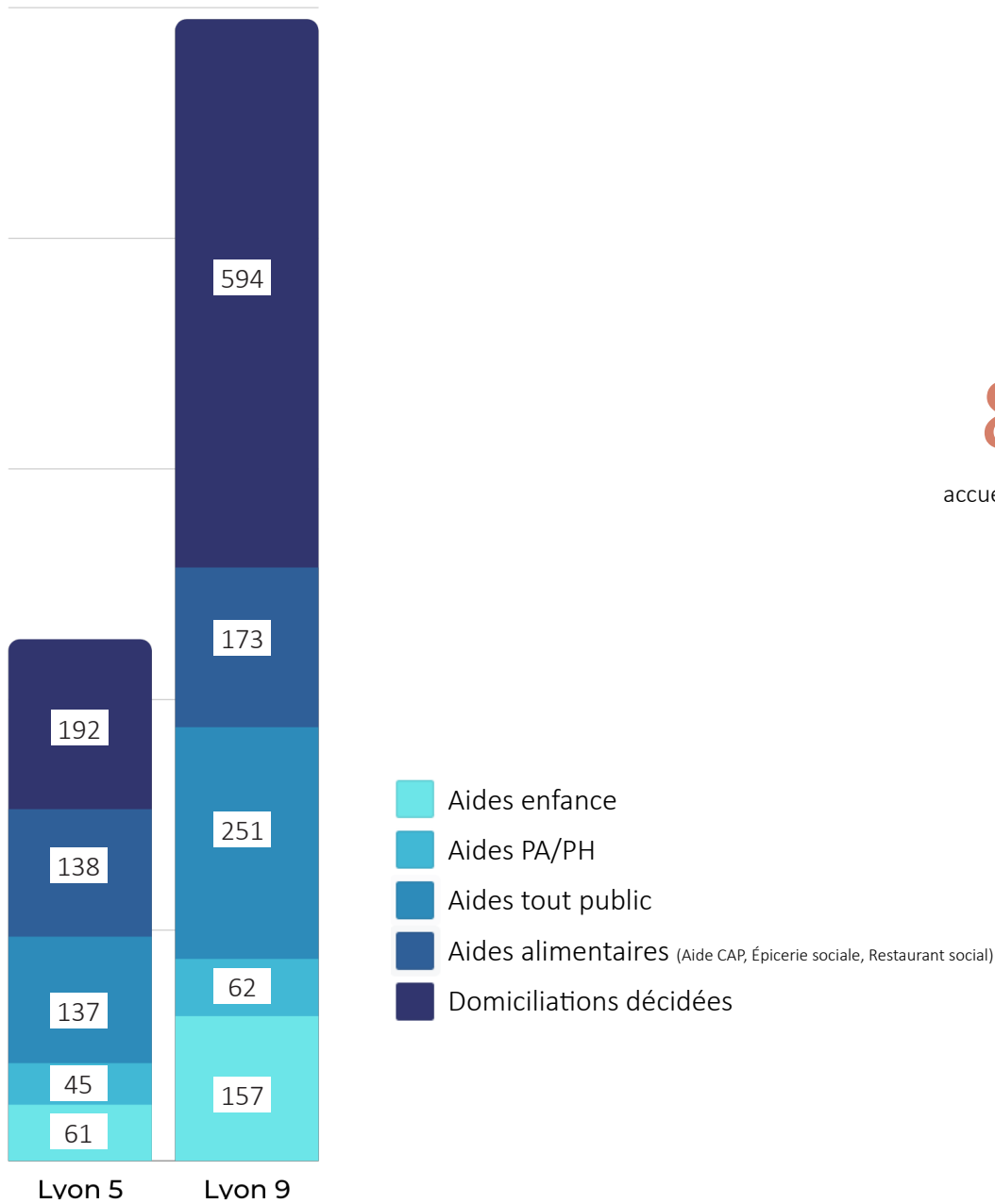
Répartition des aides Tout public - Territoire 3/6 - CCAS 2022



Profil des ménages reçus en MDML Territoire 1/2/4 - CCAS 2022



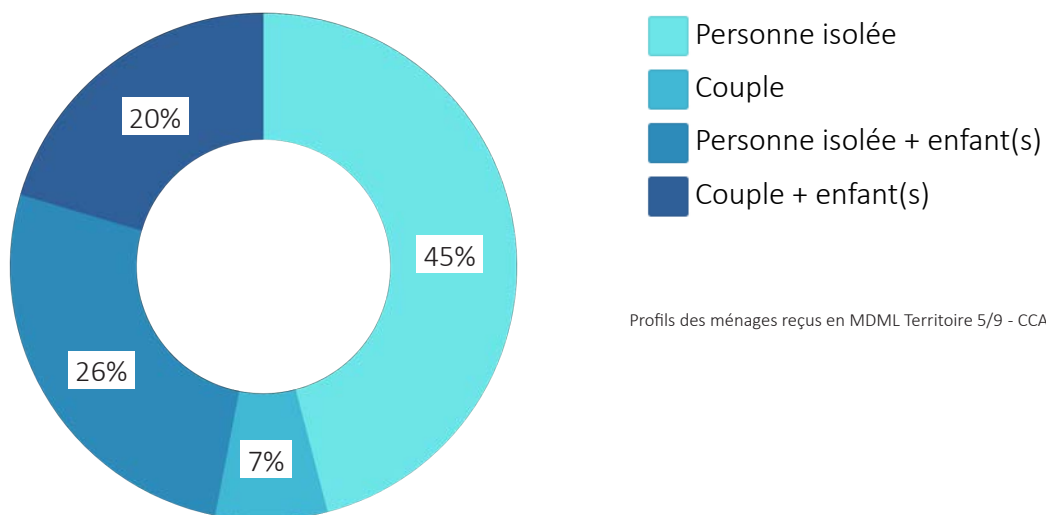
Territoire 5/9



89 873

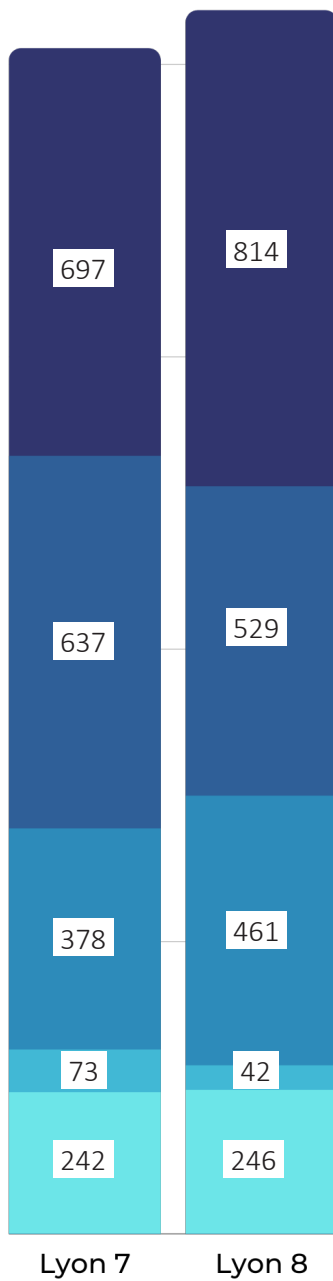
accueils physiques et téléphoniques
sur le territoire 5/9

Répartition des dispositifs d'aide par territoire - CCAS 2022- Territoire 5/9

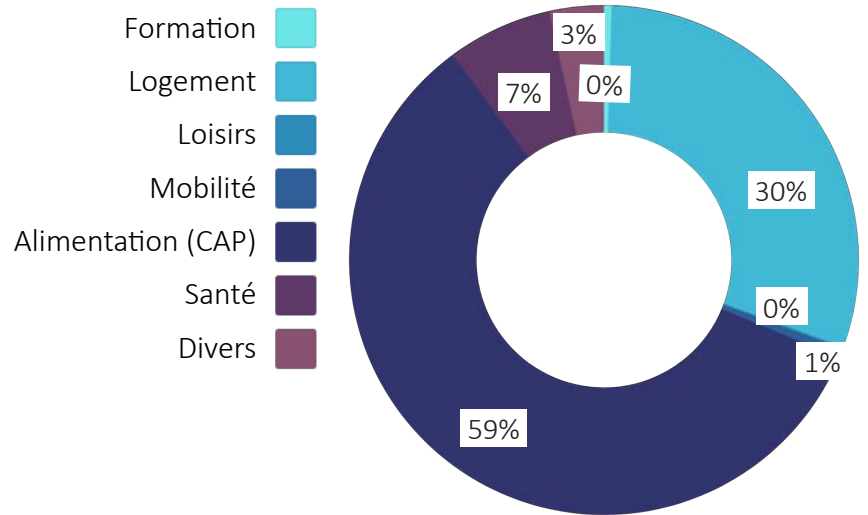
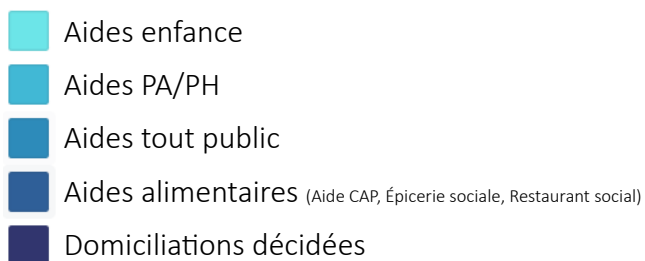


Profil des ménages reçus en MDML Territoire 5/9 - CCAS 2022

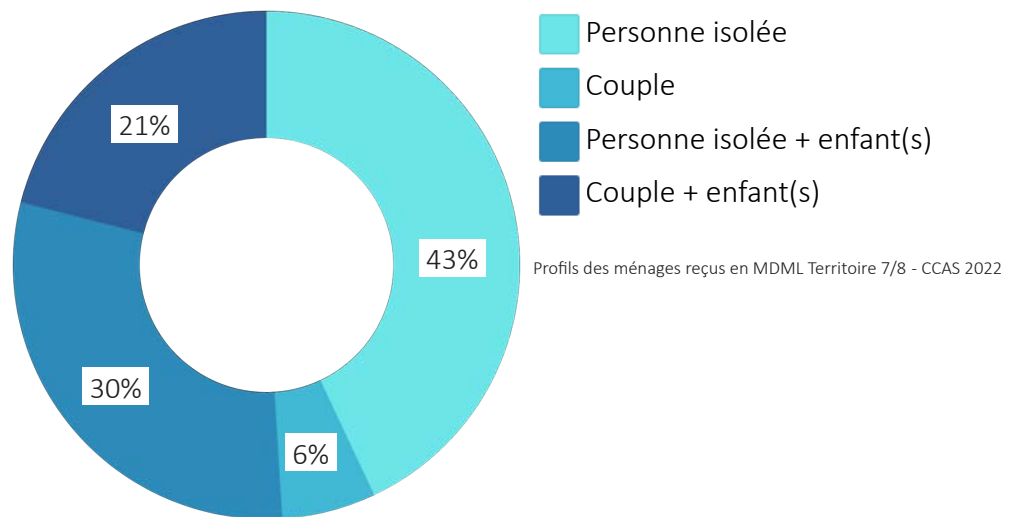
Territoire 7/8



Répartition des dispositifs d'aide par territoire - CCAS 2022- Territoire 7/8



Répartition des aides Tout public - Territoire 7/8 - CCAS 2022



Profils des ménages reçus en MDML Territoire 7/8 - CCAS 2022

104 915

accueils physiques et téléphoniques
sur le territoire 7/8

Les subventions en direction du tissu associatif

A partir de 2022, une nouvelle interface pour le dépôt de subventions a remplacé le format papier. Il s'agit de faciliter et rendre plus efficient le dialogue entre l'association demandeuse et le service concerné pour traiter la demande.

Par ailleurs, cette meilleure lisibilité permet de solliciter les délégations lorsqu'il y a multiples financements interne ville de Lyon et d'apporter une expertise technique commune sur les dossiers lorsque cela est nécessaire.

Le Pôle Solidarités dispose d'un budget de **1 426 625 €** pour **58 dossiers de demandes** réparties en deux typologies:

- La **subvention au projet spécifique**: en vue d'apporter un soutien financier sur une action dédiée et qui n'a pas vocation à durer dans le temps.
- La **subvention au fonctionnement de l'association**: en vue d'apporter un soutien financier au fonctionnement de l'établissement ou de la structure. Elle vient s'ajouter à d'autres multiples financements (Etat, Métropole, Région, Ars voir Mécenat).

147 500€

versés aux associations
d'aides alimentaires

432 000€

versés aux structures
Accueil de Jour

805 125€

versés aux fonds d'intervention
lutte contre l'exclusion
et maintien du lien social

18 000€

versés pour l'opération
Vacances été

24 000€

versés aux associations de
anté des personnes sans-abris

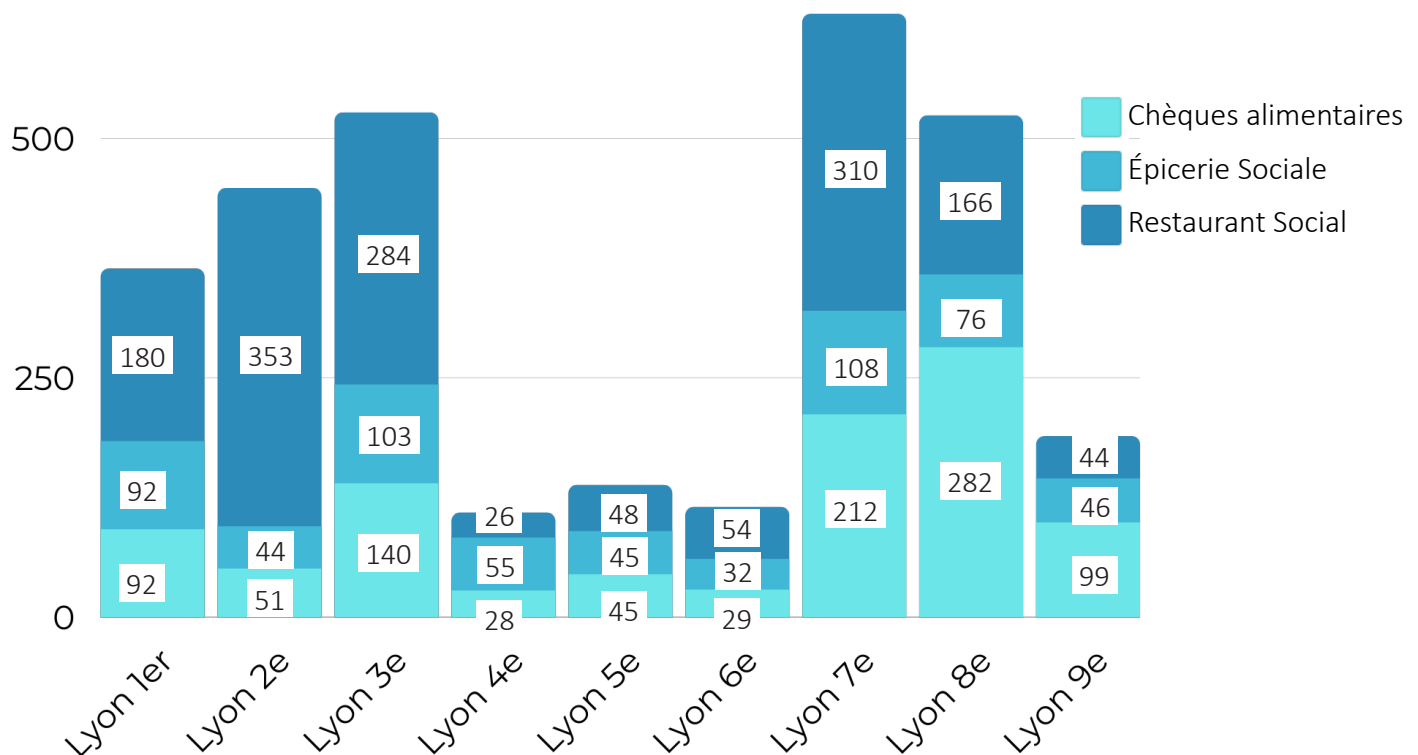
RÉPONDRE AUX BESOINS DE 1^{ÈRE} NÉCESSITÉ

L'AIDE ALIMENTAIRE

Les aides alimentaires

Les aides alimentaires du CCAS rassemblent différents dispositifs. Les travailleurs sociaux peuvent ainsi mobiliser :

- des **aides facultatives** : sous la forme de Chèque d'Accompagnement Personnalisé, des aides alimentaires d'urgences, qui permettent aux bénéficiaires de faire directement des courses ou une aide au portage de repas à domicile pour les personnes âgées / handicapées,
- d'une **orientation à la Tablee des Gones, Restaurant Social Municipal** (carte 5 ou 22 repas) ou
- une **orientation au Panier des Gones, Epicerie Sociale et Solidaire Municipale**.



Répartition des aides alimentaires par territoire en 2022- CCAS 2023

L'épicerie sociale

Le Panier des Gones
 Épicerie Sociale et Solidaire

Le 31 décembre 2021, la convention de partenariat avec l'Entraide Protestante a pris fin. L'épicerie sociale a déménagé en janvier 2022 au 27 rue Verlet Hanus, dans le 3^e arrondissement de Lyon au côté du restaurant social et du tiers-lieu. La réouverture au public c'est faite le 11 février 2022 avec un fonctionnement en régie directe.

Avec ce nouveau départ, il s'agit d'insuffler une dynamique nouvelle avec la conduite d'actions collectives. A termes le Panier des Gones accueillera aussi des clients solidaires. Le 11 février 2023 a eu lieu l'inauguration de l'épicerie sociale.

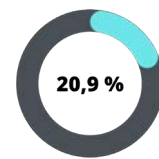
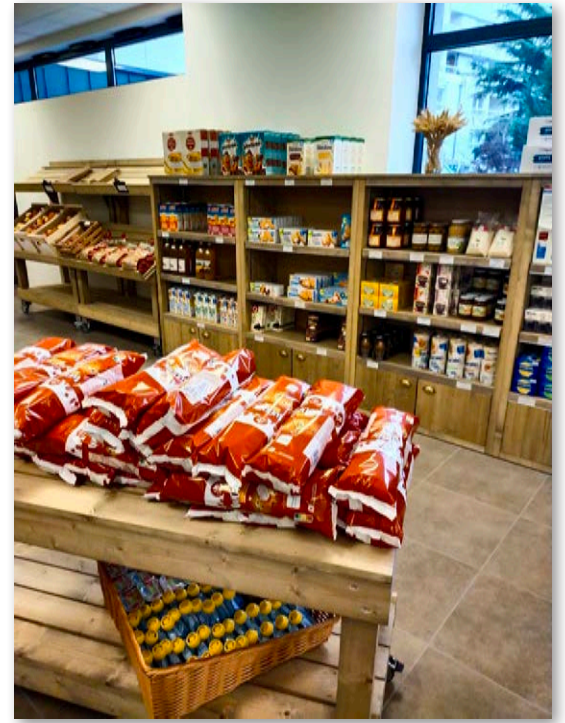
L'épicerie sociale soutient des ménages en difficulté en proposant un accès à des produits alimentaires et non alimentaires à des coûts réduits.

Ce sont principalement les MDML qui assurent les orientations. Chaque bénéficiaire bénéficie d'un entretien formel en amont de son orientation, afin d'établir un projet définit dans le temps. L'atteinte de l'objectif de ce projet sera facilité par les économies réalisées dans le cadre de l'épicerie sociale.

La durée d'accès a été fixée à 3 mois, renouvelable jusqu'à 3 fois, soit 12 mois d'accès consécutifs maximum et après rendez-vous avec le référent social puis validation par la commission d'accès.

Les bénéficiaires ont le libre choix des denrées. Ce principe permet à chacun d'exprimer ses goûts et donc de s'affirmer en tant que personne. Il favorise ainsi la **prise de responsabilité et l'autonomie**.

L'épicerie sociale est ouverte en demies-journées (3 matinées et 2 après-midis) et s'appuie sur une équipe de 5 personnes (coordinatrice, épiciers, référente actions collectives, agent d'entretien) ainsi qu'un collectif d'une dizaine de bénévoles.



5
salariés

1493
heures de bénévolat effectuées

2 860
passages
(1 passage = 1 vente)

d'achats non alimentaire

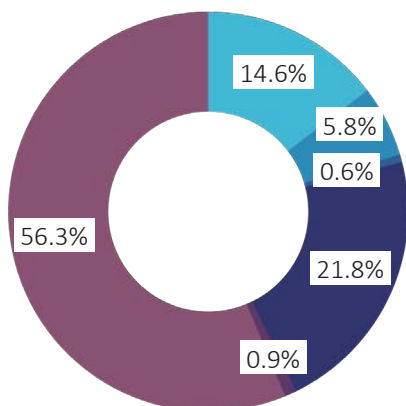
17€52
Prix moyen d'un panier

Focus sur le public

643
643 ménages aidés
soit 1306 personnes*

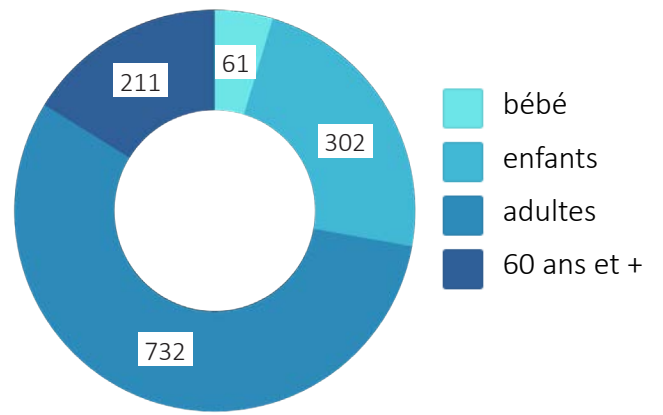
194
nouveaux ménages orientés

* ce chiffre prend en compte la file active de décembre 2021 jusqu'au 1er trimestre 2023

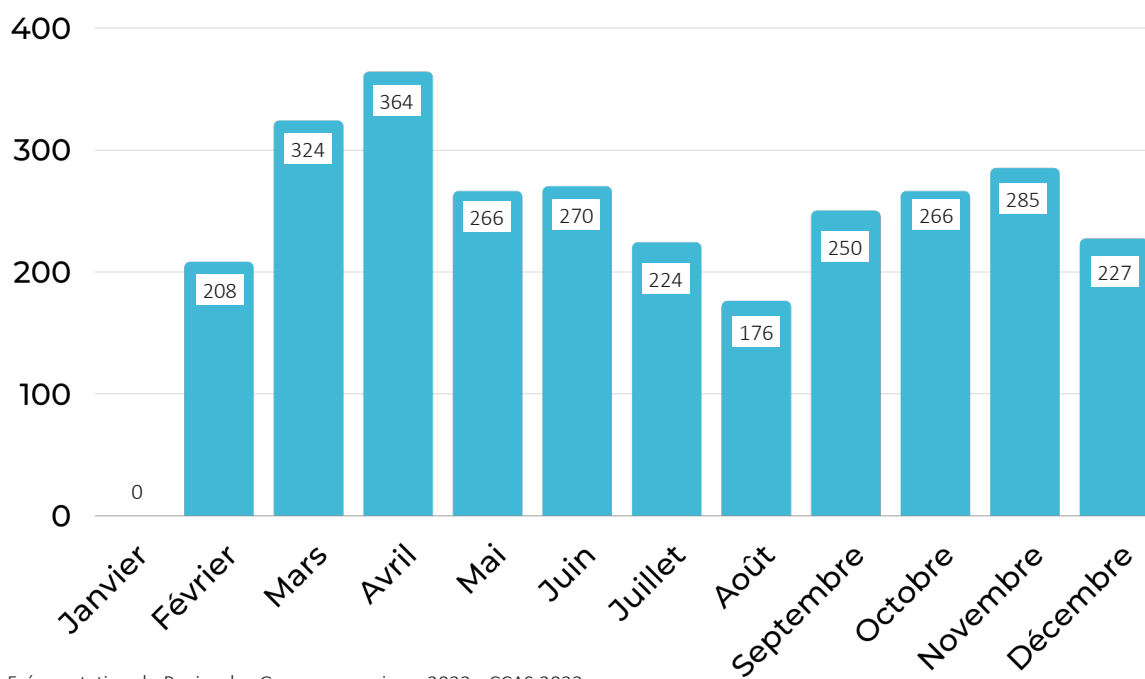


- couple sans enfant
- couple avec enfant
- personne en cohabitation
- famille monoparentale (mère)
- famille monoparentale (père)
- personne seule

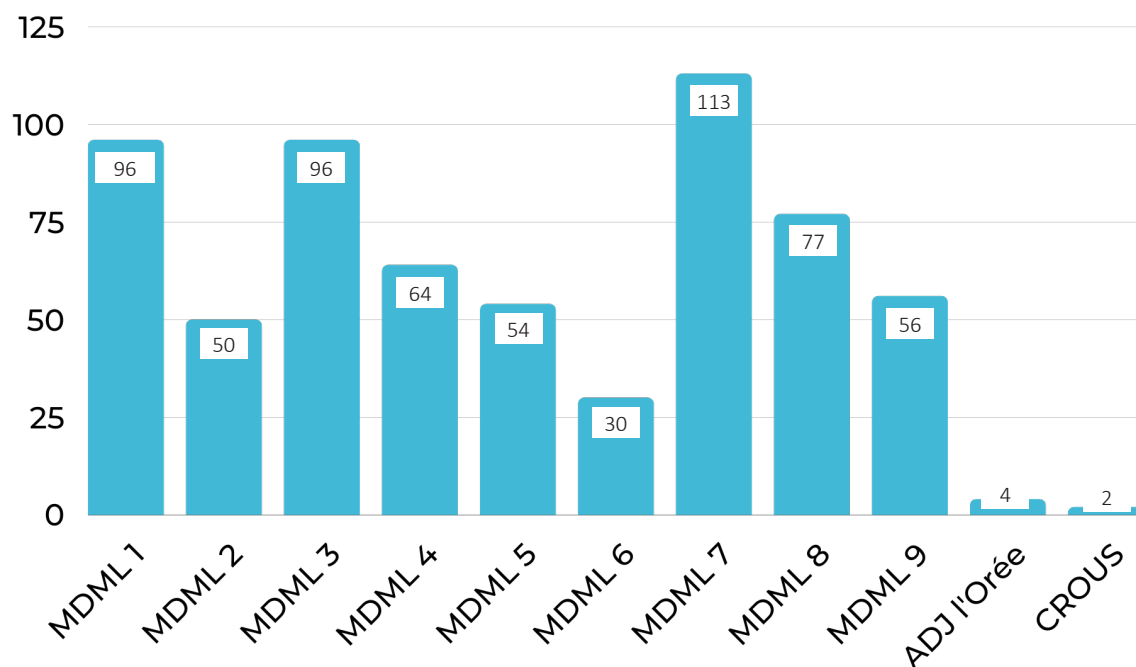
Typologie des ménages aidés aux Panier des Gones en 2022 - CCAS 2023



fréquentation mensuelle en 2022 et orientations



Fréquentation du Panier des Gones par mois en 2022 - CCAS 2023



Prescripteurs des orientations au Panier des Gones en 2022- CCAS 2023

Ateliers collectifs

De nombreuses **actions collectives** sont réalisées sous l'impulsion du travailleur social. Conduites en petits groupes de participants, elles contribuent à **favoriser du lien social** et à **permettre l'expression de connaissances et compétences de chacun**.

Aperçu des ateliers menés en 2022 (75 personnes bénéficiaires) :

- Atelier Couture 'Au fil du lien '
- Atelier cuisine en lien avec la diététicienne de la Banque alimentaire
- Atelier pâtisserie
- Atelier P'tit déjeuner
- Atelier recettes avec de la chapelure
- Ateliers d'animation pour comprendre l'étiquetage alimentaire, info sur la DLC (Date Limite de Consommation) et la DLUO (Date Limite d'Utilisation Optimale)
- Atelier de fabrication de cosmétiques BIO et de produits d'entretien naturels
- Atelier Jeux...



Le Restaurant Social Municipal



Du lundi au vendredi de 12h à 14h - Continuité de l'aide les week-ends et les jours fériés (Fondation de l'Armée du Salut)

Gratuité des repas et service à table
Public cible : les personnes en situation de grande précarité orientés sur prescription des MDML et accueil de jour

80 places assises (42 en 2020)

Aménagement d'un espace numérique : mise à disposition de conseillers numériques pour assurer des permanences (avec UFCS/FR de Lyon et Emmaüs Connect)

Intervention mensuelle de l'association Entourage

Le restaurant social a été relocalisé au 1^{er} trimestre 2021 au 245 rue André Philip à Lyon 3^e (entrée du public au 27 rue Verlet Hanus) . Il a ouvert au public le 19 avril sous le nom «La Tablée des Gones».

Avec l'épicerie sociale et solidaire « le Panier des gones et le tiers-lieu «la Cuisine des Gones», ces trois structures forment le Pôle Alimentaire. L'ambition de la politique sociale municipale portée par le CCAS, est de déployer une offre structurée autour du **bien-manger accessible**, de développer les enjeux d'une **alimentation responsable et de faciliter la mixité des publics**.

- Public cible : personne en situation de grande précarité
- Gratuité des repas, confectionnés sur site et servis à table
- Orientations par les MDML, les accueils de jour partenaires œuvrant dans le secteur de l'urgence sociale, la cellule squat du CCAS
- Equipe composée de 9 personnes (cuisiniers, agents de service, agents d'accueil)

A partir de données quantitatives et qualitatives, un groupe de travail s'est constitué au cours de l'année

La Tablée des Gones

Restaurant Social Municipal

pour réfléchir sur des nouvelles pistes d'accès au restaurant social.

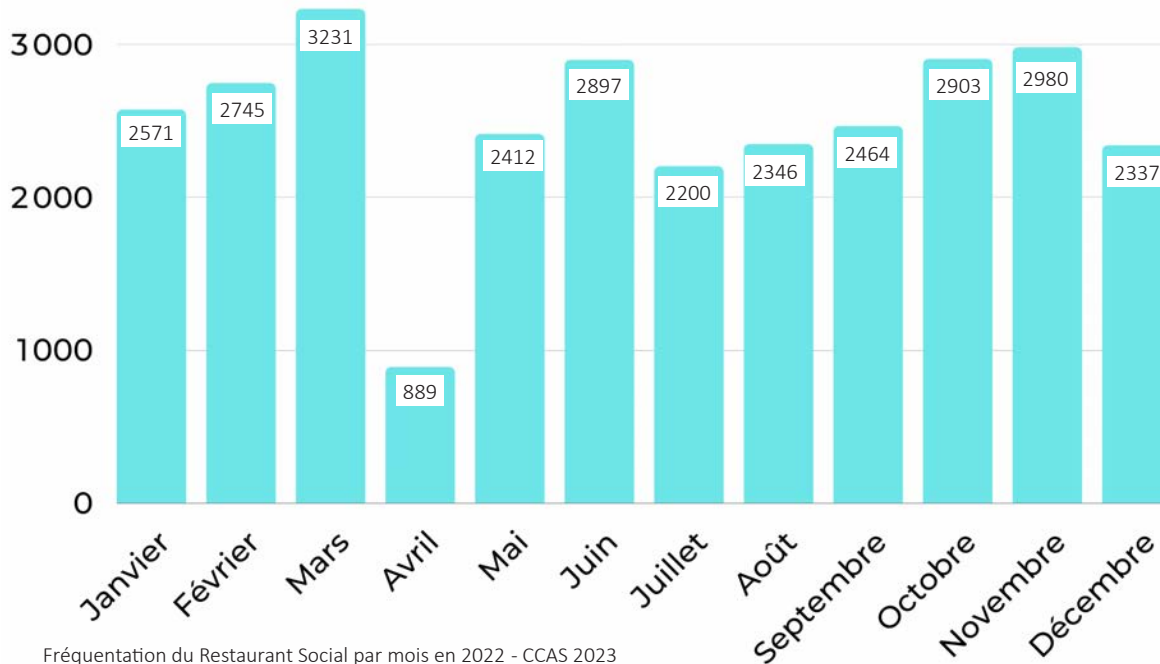
Ce travail a été constructif et la mise en œuvre des nouvelles modalités sera effective à compter du 2^d trimestre 2023.

Dans les faits, le restaurant social sera un support à l'accompagnement social et à la resocialisation. Un lieu où s'allie « alimentation et lien social ».

31 281
repas servis en 2022

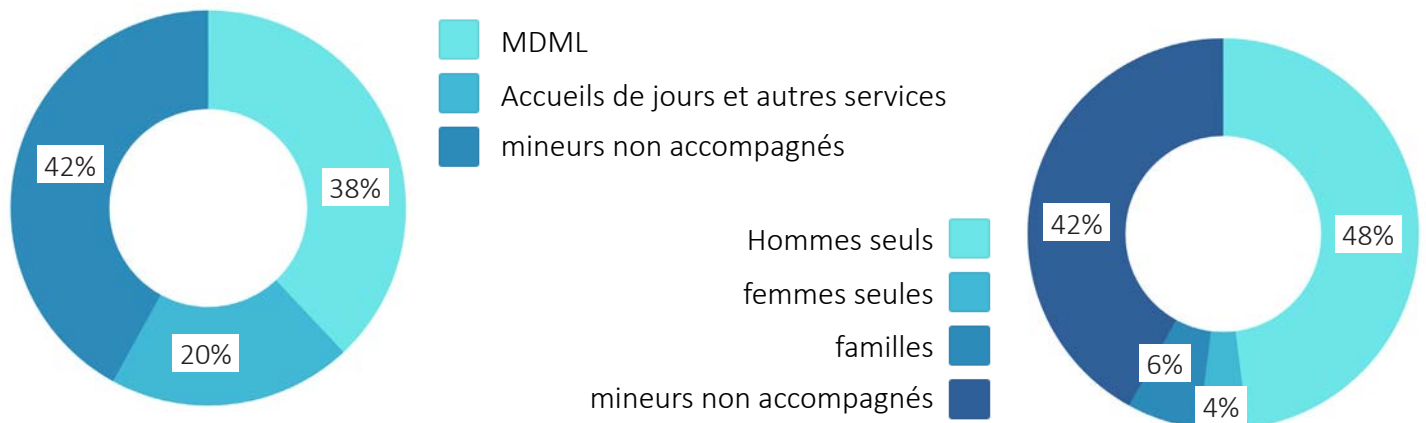
Focus sur le public

Les bénéficiaires du restaurant social et la fréquentation mensuelle en 2022



121
repas/jour en
moyenne

Fréquentation du Restaurant Social par mois en 2022 - CCAS 2023



Répartition des bénéficiaires du Restaurant Social en 2022 - CCAS 2023

Facteurs explicatifs non exhaustifs concernant la **baisse de fréquentation** :

- Augmentation de d'offre dans les centres d'hébergement + accroissement de places pérennes pour notamment les famille
- Evolution des profils et des besoins des populations ayant pour impact un changement dans les habitudes alimentaires
- Réseau de distribution de l'aide alimentaire important sur Lyon
- Diversification des aides depuis le Covid
- Poursuite de l'accès inconditionnel à la FADS (Fondation en faveur des adultes en difficultés sociales)
- Baisse notoire des prescriptions réalisées en MDML.



de personnes seules

Concernant les publics reçus, les hommes isolés restent majoritaires et leur nombre est en augmentation par rapport à 2021 (+5%). La fréquentation de femmes seules reste stable, le nombre de famille est en baisse (-3%). Baisse de la fréquentation des MNA (-2%).

Le tiers-lieu, la Cuisine des Gones



La Cuisine des Gones

Cuisine partagée

Un tiers-lieu alimentaire « La Cuisine des Gones » a ouvert à l'automne 2022 dans les anciens locaux du restaurant social situé au 19 rue E.Dolet à Lyon 3^e.

Le cœur du projet est de **permettre aux personnes les plus précaires, notamment hébergées à l'hôtel ou en squat, de cuisiner, d'emporter ou de consommer sur place leurs repas.**

Elles peuvent également participer à des **ateliers cuisine** au sein desquels une **alimentation saine et durable** est privilégiée.

Espace ouvert et convivial, il constitue en outre, au travers des multiples activités prévues en lien avec le réseau associatif, un vecteur de mixité sociale et une porte d'entrée supplémentaire vers l'**accès aux droits et l'insertion**. Un travailleur social est chargé de l'animation et de la coordination du service.

208

personnes accueillies
en activités collectives
du 10/22 au 01/23

1

travailleur social
chargé de la coordina-
tion du service et de
l'animation

Les travaux au tiers-lieu alimentaire

Travaux réalisés en 2022 :

- Mise en conformité accessibilité, fourniture d'une rampe amovible, fourniture et pose d'un carillon d'appel
- Mise en conformité sécurité incendie, remplacement bloc porte grande salle / cuisine
- Aménagement cuisine grande salle
- Travaux prévisionnels, mise en conformité ERP
- Mise en conformité éclairage de sécurité, alarme et plans incendie
- Mise en place de convecteurs électriques de chauffage



L'HYGIÈNE



Accueil inconditionnel, anonyme, direct et gratuit pour tous les publics.

Un kit hygiène (savon, shampooing) est remis à l'entrée avec un prêt de serviette et de sèche-cheveux.

Du 7/09/2021 au 10/01/2022 : travaux d'accessibilité pour accès PMR. L'accès aux douches a été maintenu uniquement les lundis et les vendredis.

Les travaux pour la réalisation d'une laverie sociale au rez-de-chaussée des bains douches ont débuté en septembre 2022. Durée du chantier 6 mois. L'ouverture a eu lieu en mars 2023.

→ Objectifs de ce nouveau service : permettre à des personnes (hommes, femmes, familles) en situation de précarité d'accéder gratuitement à un service de laverie de qualité mais également de prestations annexes autour du « prendre soin ».

Chaque personne est reçue par une équipe composée de 6 personnes, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h.

La collaboration avec LALCA, groupe de recherche et de création artistique, s'est poursuivie autour de plusieurs actions : fabrication de savons, plateau radio. En octobre, présentation et dépôt aux Archives municipales de Lyon des Récits de vi(II)e, œuvres réalisées à partir des récits des usagers des bains-douches de Lyon.

Des permanences avec les associations Entourage et la Cloche sont assurées régulièrement

Les bains douches sont repérés comme des lieux solidaires, ils constituent un observatoire de premier choix, riches d'enseignement quant aux mutations des règles et des usages en matière d'hygiène et de santé, de connaissance de la pauvreté, des évolutions et besoins des populations.

6

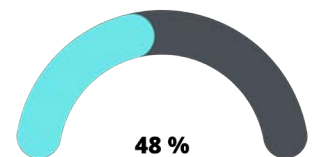
salariés

39 969

accès aux douches

167

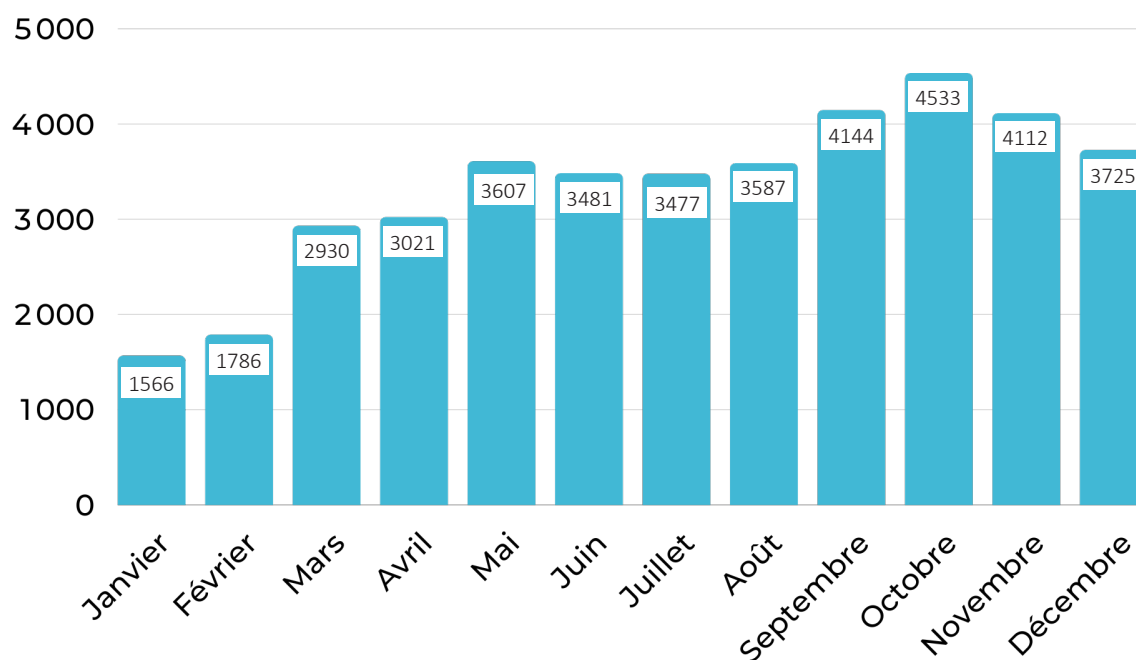
douches par jour
en moyenne



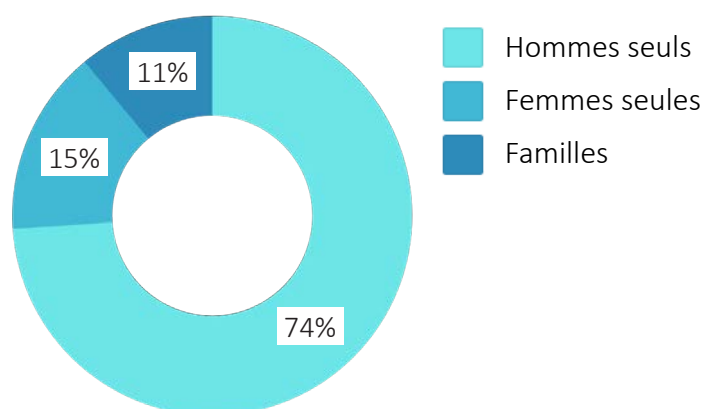
48 %

d'augmentation de
fréquentation

Profil des usagers des bains douches et fréquentation en 2022



Fréquentation des Bains-douches municipaux par mois en 2022 - CCAS 2023



Part des publics reçus aux Bains-douches municipaux en 2022 - CCAS 2023

- **Progression de la fréquentation au fil des mois.**

- Le nombre de personnes reçues par jour est élevé, des pics de fréquentation journalier à plus de 200 personnes.
- Les publics accueillis restent très hétérogènes en termes d'âges, de nationalité, de parcours, de situation administrative et sociale.
- Constats : baisse des hommes seuls (-7%), femmes seules (+ 4%) et familles (+ 3%).

L'ACCÈS AUX DROITS

Le Guide de l'Urgence Sociale 2022



Comme toujours, des contacts pratiques réactualisés pour aider les lyonnais les plus démunis à se repérer pour **savoir où manger, dormir, se laver, s'habiller...**

Le guide est adapté en FALC (Facile à Lire et à Comprendre), un ensemble de règles d'écritures destiné à rendre l'information accessible à tous, grâce au concours de la Commission Accessibilité de l'Adapei 69.

Le guide est également disponible en ligne sur Lyon.fr.

Participation à la cellule squats de la Ville de Lyon

La mission de la cellule squats/campements s'inscrit une mission globale de **lutte contre l'habitat précaire et le sans abris**. Elle poursuit deux objectifs :

- réaliser un **diagnostic** des différents lieux par un travail d'aller-vers en partenariat et coordination avec différents services de la Ville de Lyon et acteurs de terrain institutionnels et associatifs et
- Permettre au public d'**accéder aux services et dispositifs** adaptés par le biais d'orientations et d'informations auprès des acteurs compétents.

L'installation de squats/campements est un phénomène en mouvance, les sites évoluent parfois rapidement, s'ouvrent, se ferment, augmentent, disparaissent. Il est important de rappeler que nos données chiffrées ne sauraient refléter la réalité sociale du territoire mais renseignent une réalité mouvante puisque d'autres peuvent exister mais échappent potentiellement à notre connaissance.

Fonctionnement des maraudes

Passage régulier sur chaque lieu en fonction des besoins et/ou alertes des partenaires.

Des maraudes inter-partenariales:

- Avec La Métropole : « maraude mixte »,
- Avec la Croix-Rouge : dispositif social et Dispositif d'Intervention en Campement Informel (DIC),
- Avec la PASS mobile,
- Autres partenaires associatifs en fonction des besoins du site.

Lieux visités

- Appartements individuels,
- Immeubles en réhabilitation,
- Hangars ou anciens locaux professionnels,

- Cabanes et abri de fortunes et
- Rassemblement de voitures, fourgons et caravanes.

Le public rencontré en 2022

Nous avons pu observer que les squats étaient occupés majoritairement par une population européenne ou d'Afrique Subsaharienne.

Les personnes vivant en squats sont majoritairement des personnes sans droit ni titre, déboutées ou en demande d'asile.

Un travail en partenariat permettant de mener diverses actions à destination d'un public en grande précarité.

Quelques données quantitatives et qualitatives

En janvier 2022 :
29 sites ouverts,
613 personnes concernées
dont 51 femmes et 47 enfants.

En décembre 2022 :
41 sites ouverts,
807 personnes concernées
dont 88 femmes et 82 enfants.

En 2022, L'ensemble des arrondissements de Lyon sont concernés par l'installation de site d'habitat précaire. Une plus forte concentration de sites est remarquée sur le 7^e arrondissement (entre 10 et 15 sites) avec également un squat accueillant un très grand nombre de personne dans un immeuble à Gerland (entre 200 et 250 personnes).

La cellule est composé d'une travailleuse sociale qui intervient a temps plein et d'une seconde travailleuse social intervenant à 60%. Cette configuration permet, en moyenne, **20 passages sur sites par mois** à raison d'environ 3 demi-journées de maraude par semaine.

Typologie des Lieux

La mission squat intervient sur des immeubles, des appartements, des hangars ou d'anciens locaux professionnels, des tentes, des cabanes, des abris de fortune, des voitures, des fourgons et des caravanes.

En complémentarité avec sa mission première de **créer du lien avec les personnes et de favoriser la mise en place d'un accompagnement social** avec tous les travailleurs sociaux du territoire et associatifs, la cellule squats/campements travaille avec différents services de la ville et de la métro-

pole sur les questions liées au bâti, à la sécurité et aux conditions de vie des occupants, en particulier lorsque des dangers sont repérés pour les personnes.

Elle reçoit également les signalements des autres services pour les questions de procédures et l'anticipation des évacuations.

La population

Les personnes rencontrées dans les squats et campements ont des **parcours et des problématiques multiples et variées**. La cellule squat rencontre des **personnes de tous les âges, toute composition familiale confondue** : des isolés, des couples, des parents isolés avec enfants, des familles avec enfants, des familles élargies, des femmes enceintes, des groupes d'adultes, des mineurs non accompagnés.

Les personnes rencontrées se trouvent dans des **situations administratives très différentes**. Une grande partie d'entre eux ont un parcours d'exil, demandeurs d'asile ou pas, certains sont déboutés, d'autres sont réfugiés statutaires mais n'arrivent pas à accéder au logement, certains sont en demande de régularisation pour l'obtention d'un titre de séjour, beaucoup travaillent avec ou sans contrat. Nous rencontrons également des personnes européennes qui re-

lèvent de l'insertion mais qui ont parfois de grandes difficultés pour effectuer des démarches malgré les orientations proposées. Même si nous rencontrons majoritairement des personnes étrangères, une partie des personnes vivant en squats et campements est française. Parmi eux, nous retrouvons plutôt des jeunes en rupture ou des grands précaires avec souvent un long parcours de rue derrière eux.

Les problématiques rencontrées sont de plusieurs types mais les difficultés sont essentiellement liées aux besoins primaires tels que se nourrir, se laver, aller aux toilettes, se chauffer, laver ses vêtements... obligent les individus à se mettre dans une logique de survie.

Les personnes sont souvent confrontées à des problématiques de ruptures successives, de traumatismes, de violences, d'agressions, d'emprise. Une partie importante des personnes rencontrées souffrent de problèmes de santé physique et/ou psychique. Certains sites sont concernés par des problématiques de prostitution, de toxicomanie, de gestion mafieuse.

Partenariats divers

La cellule squat du CCAS maraude deux demi-journées par semaine avec ses homologues de la **maraude mixte de la métropole**. Deux binômes de travailleurs sociaux se répartissent les lieux d'intervention en fonctions des signalements, des urgences, du suivi renforcé de certains sites, des évacuations...

Il s'agit d'une véritable mutualisation de compétences, la possibilité de regards croisés sur les situations permettant une meilleure analyse des sites et des actions à mener.

Une fois tous les quinze jours, la cellule squat **maraude avec l'équipe du service social de la Croix-Rouge qui s'occupe de l'accompagnement juridique des publics étrangers**. Travailler avec des juristes permet une approche singulière et spécifique ainsi qu'une meilleure connaissance des autres d'intervention pour lesquels nous sommes moins compétents.

Les maraudes se font en fonction des sites et des besoins avec la PASS mobile de Saint Joseph saint Luc ou Médecin du Monde (santé) le dispositif CLASSES (scolarisation des enfants) et les CIP d'Alynéa (insertion professionnelle), l'ALPIL (logement/hébergement) et plus récemment vers la fin de l'année 2022 sur des sites identifiés et à titre expérimental avec l'amicale du nid (prostitution) et le CARRUD Pause Diabolo (addiction).

Réunions inter-institutionnelles

La cellule squat participe à différentes instances en interne comme en externe dans le but de **transmettre et de recevoir de l'information, de réfléchir collectivement sur des thématiques, sites, situations, de mettre en place des actions et des partenariats**.

- Point d'équipe squats/campements (hebdomadaire) ayant pour but une transmission d'informations en interne, une actualisation de nos données et de l'actualité des squats visités la semaine précédente.
- La commission urgence de la MVS (hebdomadaire) qui permet de présenter les situations les plus vulnérables afin que les personnes puissent être prioritaires dans l'accès à l'hébergement.
- Le réseau habitat précaire (mensuel) qui regroupe tous les acteurs associatifs ainsi que le CCAS de Villeurbanne, la Maraude Mixte Métropole et la cellule squat campement du CCAS de Lyon. Le but est d'échanger sur les enjeux d'actualité, d'inviter des partenaires à présenter leurs missions ou leurs nouveaux projets, de faire un tour des sites en présentant les ouvertures et fermetures de sites, les sites problématiques.
- La cellule veille occupation illicite (bimensuel) qui regroupe des élus (de la mission sûreté, sécurité, tranquillité et de la mission solidarité), la DSP, la DCI, la DDSP69, la PM, l'hygiène urbaine, les maraudes métropole et CCAS, la mission sûreté gestion de crise de la métro.
- La coordination squat de la DDETS - Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités - (mensuel) qui regroupe les mêmes acteurs que ceux du réseau habitat précaire.
- Rencontre inter'asso du groupe interactions de rue (bimensuel)
- Groupe scolarisation de la direction de l'éducation VDL (une fois par trimestre)



ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE SANS-ABRISME

Hébergement transitoire et mise à l'abri, dispositif 0 enfant à la rue

Dans la continuité de la volonté politique de mise à l'abri des personnes présentes sur le territoire Lyonnais, le CCAS s'est fortement mobilisé et impliqué sur **différentes actions et opérations d'envergure**.

La phase opérationnelle du dispositif de mise à l'abri des ménages à la rue et de leurs enfants scolarisés au sein des écoles de la ville de Lyon s'est concrétisé par :

- 10 logements de différentes typologies (T3/T4/T5/T6) mis à disposition dans le cadre de la gestion locative portée par l'association FNDSA
- 1 logement de type T3 mis à disposition de le cadre de la gestion locative porté par l'association LE MAS

Plusieurs opérateurs associatifs, experts de l'accompagnement et de l'insertion par logement, se sont vus confiés la gestion locative de ces logements dans une logique de parcours vers l'insertion.

Le principal objectif du CCAS est de **contribuer à la politique de lutte contre le sans-abrisme** en proposant des **hébergements transitoires** favorisant la mise à l'abri des personnes dans l'attente de leurs accès aux droits.

L'insertion par le logement est un point crucial permettant de stabiliser et de sécuriser le ménage et de débiter un parcours de maintien dans le logement.

Néanmoins, le temps d'accompagnement social est un temps long semé de contraintes diverses, notamment lié à la rupture des droits administratifs des personnes, qui étrille le parcours et rallonge la sortie vers l'obtention d'un logement pérenne.

Prise en charge des mineurs non accompagnés

Les problématiques d'accueil et de prise en charge des mineurs non accompagnés sur le territoire Lyonnais ont conduit la ville de Lyon à déployer un dispositif inédit et spécifique dans l'attente de la prise en charge par les services de la Métropole.

A cet effet, le CCAS s'est investi sur la coordination sociale afin d'organiser au mieux la **mise à l'abri des personnes au sein des gymnases de la Ville de Lyon**.

Bien plus, de nouvelles formes de **coopérations** sont nées notamment avec l'association le MAS dans le cadre de la réalisation de diagnostics sociaux en direction des MNA, et ce, dans l'objectif d'orienter ce public vers les stations d'accueils dédiées.

Au total, **plus de 100 jeunes** ont pu être mis à l'abri soit par la mise à disposition de dispositifs transitoires tels que les gymnases, soit dans des logements en résidences gérés par le CCAS pour les filles mineures dont il paraissait indispensable de trouver des solutions spécifiques et adaptées.

C'est dans une logique transformatrice que le CCAS a su répondre au différents défi sur le territoire Lyonnais et contribuer, avec ses partenaires, à porter la politique sociale municipale d'accueil et d'hospitalité.

La Nuit de la Solidarité

Visant à **recenser les personnes sans abri et à identifier leurs besoins afin d'adapter les politiques publiques**, la première Nuit de la Solidarité à Lyon a eu lieu le 20 janvier 2022. Cette opération a été coordonnée et organisée par le CCAS de Lyon.

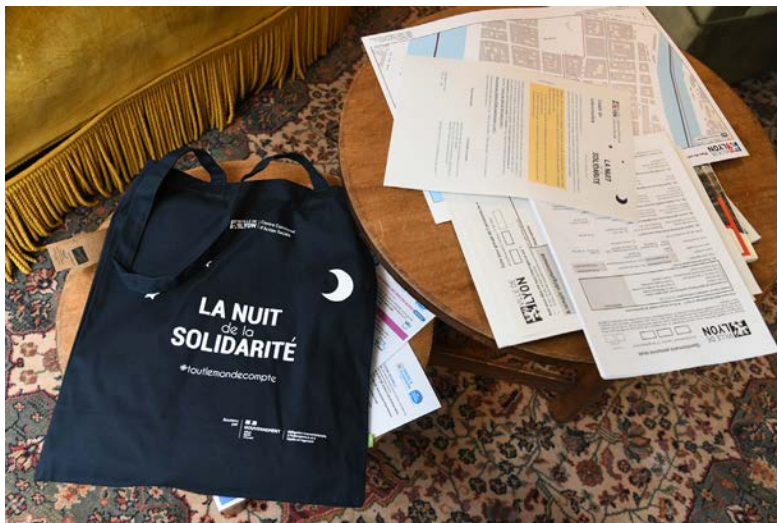
Des bénévoles : agents du CCAS et de la Ville, partenaires associatifs, élus ou simples citoyens ont participé à l'opération.

Initiée outre Atlantique (New York, Washington), testée en Europe (Bruxelles, Barcelone, Athènes) et reprise en France à partir de 2018 par les villes de Paris et Metz, la Nuit de la Solidarité est une opération qui consiste à réaliser un décompte des personnes sans-abri en l'espace d'une nuit et à recueillir des informations auprès d'elles.

Pourquoi organiser un décompte de nuit ?

Une opération de décompte de nuit a pour objectif de **mieux connaître le nombre, le profil et les besoins**

des hommes et des femmes, parfois avec enfants, en situation de rue. Cette opération n'est pas une intervention sociale, ou une maraude au sens classique du terme, mais un outil qui a pour finalité d'adapter au mieux les réponses et politiques publiques qui sont destinées à ces personnes.



S'il ne s'agit donc pas de proposer des solutions immédiates aux situations rencontrées le soir-même, toute situation d'urgence ou de vulnérabilité pourra être signalée par le responsable d'équipe. Au-delà de l'enquête réalisée pendant la nuit, une autre observation sera menée conjointement auprès des publics sans domicile

mais qui ne sont pas «physiquement» dans la rue. C'est-à-dire, les personnes en hébergement d'urgence, ou en squat et bidonvilles.

Comment se déroule l'opération ?

L'opération repose sur la mobilisation de **bénévoles, citoyens comme professionnels**. Des équipes de 3 à 5 bénévoles sont constituées et sillonnent à pied les rues d'un secteur géographique de la ville pré-défini. Elles sont accompagnées d'un-e professionnel-le du secteur social et vont à la rencontre des personnes sans-abri pour leur proposer de répondre à un questionnaire et échanger avec elles.

Chaque personne rencontrée est libre de répondre ou non aux questions qui lui seront posées, et son anonymat sera garanti.

Retour sur cette nuit aux côtés de l'équipe de bénévoles de la Part-Dieu

Jeudi 20 janvier, 19h, quartier général du 3^e arrondissement ouest. Sur place, deux responsables, Hélène et Etienne.

«Je suis là parce que je trouve l'objectif intéressant. Cela m'est aussi utile à titre professionnel », souligne Hélène. « Cela fait un moment que je me dis que je dois me réengager dans une action. C'est l'occasion d'aider », déclare Etienne.

Ils ont reçu une formation pour l'organisation de cette soirée inédite à Lyon et sur les clés pour aborder au mieux ce public en grande difficulté et fragile.

Des consignes qu'ils partagent dès l'arrivée des chefs d'équipe vers 19h30. Puis avec les participants, invités, eux, à rejoindre le QG pour 20h.

Recenser dans la bienveillance

Au final, une quarantaine de personnes, de tous âges, sont mobilisées pour couvrir la moitié du 3^e arrondissement.

Leur mission : sillonner les rues pour rencontrer les personnes sans abri, remplir le questionnaire de recensement et poser d'autres questions, si la personne donne son accord, afin d'identifier ses besoins en matière d'hébergement, d'alimentation, d'hygiène, de santé...

Des renseignements précieux pour mieux comprendre les problématiques rencontrées et adapter les politiques publiques en fonction.

Parmi les impératifs pour les groupes de volontaires : ne pas déranger les personnes dans leur tente, ne pas rentrer dans les squats, les parcs, les halls d'immeubles, ne pas insister et appeler les secours si l'on détecte une personne en danger... Comme préalable, la bienveillance, évidemment.

Quelles seront les suites données à cette opération ?

La collecte des informations via les questionnaires est réalisée sous la responsabilité de la Ville et du CCAS de Lyon. Les informations recueillies seront ensuite traitées et analysées par un comité scientifique, et les résultats de l'enquête seront rendus publics.

Ces travaux respecteront strictement l'anonymat des personnes interrogées et ne rendront pas possible une localisation individuelle.

Ils permettront par la suite de **lancer des pistes de réflexion pour la construction de réponses et d'actions destinées aux personnes en situation de rue**.

Aider

20h40, plan et questionnaires en main, l'équipe de la Part-Dieu se met en route. Pour Océane et Andy, comme pour beaucoup ce soir, c'est la première ma-raude.

Ils ont 21 ans. En couple, ils sont venus vivre à Lyon en septembre dernier, pour les études de communication d'Océane. « Nous avons vu un article dans la presse sur le sujet et on s'est dit que si on pouvait aider... », expliquent-ils. « De mon côté, je viens de m'inscrire comme volontaire aux Restos du cœur », indique Andy.

A 21h, la petite troupe est devant la gare de la Part-Dieu. Ses grandes palissades blanches et le fort éclairage liés aux travaux en cours sont comme un phare dans la nuit. A l'inverse, côté gauche, la place de Milan est sombre. Les tentes grises le long des façades sont à peine visibles. Petite déception, toutes sont fermées, les occupants ne peuvent pas être interrogés. Qu'à cela ne tienne, « nous les répertorions quand même », décide Marine. L'équipe dénombre 38 abris.

Puis le groupe se scinde en deux pour parcourir les autres rues de la zone attribuée. Sous couvert d'anonymat, les personnes sans abri répondent volontiers aux questions. Saisonnier l'été, un couple vit dans la rue l'hiver. Un monsieur a été expulsé de son logement voilà deux mois.

Retour au QG

A 23h15, la mission est accomplie. Pour les bénévoles, cette soirée pas tout à fait comme les autres prend fin. Les responsables d'équipe, elles, retournent au QG. Marine et Juliette sont les dernières à revenir. Aussitôt, Hélène et Etienne récupèrent les questionnaires en faisant le point avec elles. Il leur reste encore à classer et ranger les documents dont les informations seront ensuite traitées et analysées par un comité scientifique, et les résultats de l'enquête seront rendus publics.

BILAN

GÉNÉRALITÉS



TERRITOIRE

9 ARRONDISSEMENTS COUVERTS (77 SECTEURS SUR 99)



MOBILISATION FORTE

PLUS DE 400 BÉNÉVOLES
10 GQ D'ARRONDISSEMENT



220 PERSONNES RENCONTRÉES

58% DANS LES 2ÈME ET 3ÈME ARRONDISSEMENTS
15 FEMMES DONT 15 COUPLES OU FAMILLES AVEC 9 ENFANTS

ANALYSE QUALITATIVE



106 PERSONNES ONT ACCEPTÉ DE RÉPONDRE À TOUT OU PARTIE DU QUESTIONNAIRE

ÂGE :

-18 ANS : 7%
18 À 24 ANS : 11%
25 À 39 ANS : 37%
40 À 54 ANS : 23%
55 À 69 ANS : 17%

NATIONALITE :

40% D'UN PAYS DE L'UE
35% DE NATIONALITE
FRANÇAISE
25% HORS UE



RESSOURCES :

35% MENDICITÉ
25% PRESTATIONS
SOCIALES
17% AUCUNE
RESSOURCE

ARRIVÉE À LYON

36% DEPUIS -1 AN
35% ENTRE 1 ET 5
ANS
(SUR 72 RÉPONDANTS)

SANS LOGEMENT PERSONNEL

34% DEPUIS PLUS DE 5 ANS
31% ENTRE 1 ET 5 ANS
16% DEPUIS - 1 AN
(SUR 59 RÉPONDANTS)



HÉBERGEMENT ET ACCUEIL DE JOUR

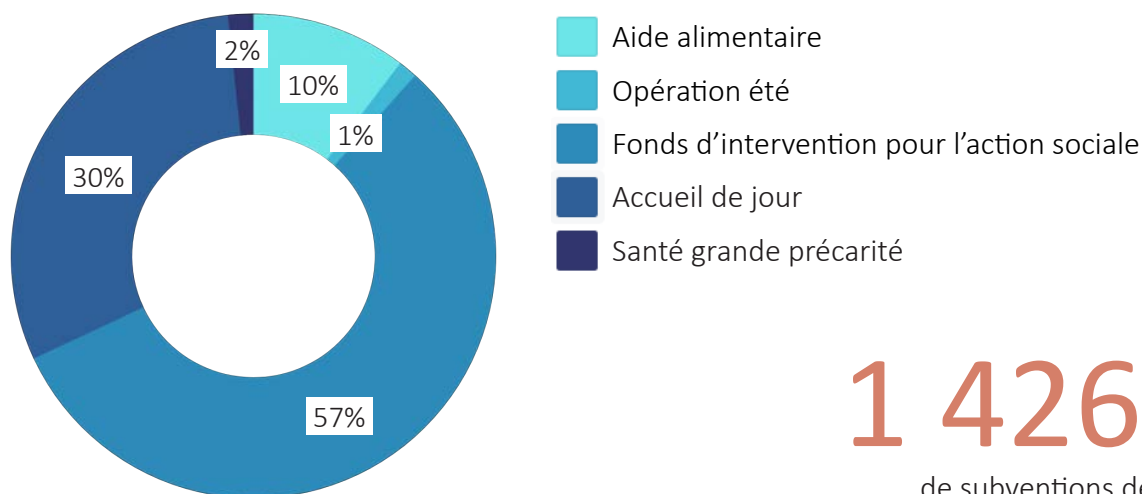
La Maison de la Veille Sociale, une volonté partenariale affichée

Cette structure centralise et met en lien la demande et l'offre d'hébergement d'urgence et d'insertion, de logement temporaire et de logement adapté. Elle porte également un dispositif d'accès au logement social pour les ménages sortant de l'hébergement ou de logement accompagné.

Le CCAS fait partie des membres du bureau et met à disposition de cette structure, un personnel administratif, un travailleur social et un temps de personne d'entretien.

Depuis novembre 2015, le CCAS est représenté à la commission « hébergement d'urgence ». Cette commission réunit plusieurs représentants (Etat, associations, collectivités, représentants santé...). Elle est mandatée pour décider du caractère préoccupant des situations faisant l'objet d'une demande d'hébergement.

Soutien financier dans le secteur de l'urgence sociale



1 426 625€

de subventions de fonctionnement

Subventions de la Ville de Lyon instruites par le CCAS

Soutien financier des associations œuvrant auprès des publics fragiles :

- **432 000€** pour financer des **structures « d'Accueil de jour »** dont l'activité principale est l'accueil et l'orientation de personnes sans résidence stable, afin de leur fournir des services de base : collations, douches, vestiaire, lavage du linge etc.,
- **805 125€** pour le **Fonds d'intervention pour l'Action Sociale (FIAS)** pour des associations dont l'objet social est d'apporter un soutien aux personnes en grande difficulté (SDF, familles, personnes seules, etc.) présentes sur le territoire lyonnais,
- **24 000€** pour des associations dispensant une action dans le domaine de la **santé**, auprès de personnes en situation de **grande précarité**,
- **147 500€** pour les associations intervenant dans le domaine de l'**aide alimentaire**

L'AIDE AUX VICTIMES D'UN SINISTRE

La totalité des ménages faisant l'objet d'une évacuation de leur habitation et de l'édiction d'un arrêté d'évacuation du Maire de la Ville de Lyon, sont signalés au « Pôle Sinistres » par la Direction Sécurité Prévention de la Ville de Lyon.

Ils sont alors systématiquement contactés afin de :

- vérifier s'ils ont une solution personnelle d'hébergement (familiale, amicale ou assistance de l'assurance habitation),
- leur apporter un **soutien social et moral**, par des conseils et, dans la majorité des cas, l'accompagnement dans les démarches liées au sinistre (déclaration du sinistre à la compagnie d'assurance habitation, sollicitation de l'assistance, expertise, décontamination, suspension des loyers, mise en relation avec les partenaires...),
- les **orienter auprès de structures** répondant à de nouvelles difficultés générées par la situation d'urgence et/ou de stress, aggravation des difficultés sociales, besoin de soins, recherche de logement temporaire, aide juridique, recherche de nouveau logement,
- leur apporter une **aide pécuniaire** en urgence si nécessaire, lorsque la situation sociale est préoccupante et surtout lorsque les ménages ont tout perdu dans le sinistre. Dans la plupart des cas, l'assistance de l'assurance octroie aux familles un kit de première nécessité sous forme d'une somme d'argent variant selon les compagnies.

En cas d'absence de solution d'hébergement, ces ménages se voient proposer une **mise à l'abri sous** forme d'une orientation le plus souvent possible en résidence hôtelière ou dans un logement temporaire géré par le « Pôle sinistres » dans le cadre des obligations de pouvoir de police du Maire.

Un accompagnement au long cours

48 sites évacués

73% arrêté incendie / 23% arrêté effondrement / 4% arrêté inondation

Durant toute la période d'évacuation, en attendant la réintégration ou le relogement, le « Pôle Sinistres » est en contact régulier avec les ménages évacués, tout en modulant l'accompagnement en fonction de leur degré d'autonomie, maintenant le lien avec les partenaires afin de réduire au maximum la période d'hébergement. Cette période reste une véritable épreuve pour une majorité des familles évacuées.

Des contacts réguliers avec la Direction Sécurité et Prévention sont maintenus afin d'avoir les mêmes informations quant au déroulement des travaux, obstacles rencontrés, dates possibles de réintégration...



LES 1^{ERS} CONSTATS DU BAROMÈTRE DU NON-RECOURS

80

acteurs mobilisés

2 200

questionnaires collectés

« Je ne connais pas les aides, il faudrait mieux expliquer les droits... »

En 2022 était lancée une **démarche de baromètre du non-recours afin de mieux comprendre ce phénomène**. Les premiers résultats de cette enquête ont été présentés fin décembre 2022.

Les services du CCAS (MDML, restaurant social, bains-douches, établissement Seniors...) se sont mobilisés avec près de **80 acteurs** (Mairies arrondissements, centres sociaux, Métropole de Lyon, Mission Locale de Lyon, PIMMS, CARSAT, CPAM, CAF...) pour **recueillir les difficultés auxquelles font face les Lyonnais.es pour accéder à leurs droits et services**, à l'occasion d'un Baromètre du non-recours, lancé en 2022.

Le non-recours aux aides peut être dû à une méconnaissance des dispositifs existants, à la complexité pour les obtenir, à la dématérialisation des procédures mais aussi à la crainte d'une stigmatisation.

Le non-recours a des conséquences graves : **ne pas avoir recours aux aides, c'est plus de précarité, plus d'isolement, de renoncement, d'exclusion.**



Cette enquête scientifique a été portée par l'Observatoire des non-recours aux droits et aux services, l'ODENORE, de l'Université de Grenoble, sur les 7^e et 8^e arrondissements, avec l'appui du Pôle ingénierie sociale du CCAS.

Plus de 2 200 questionnaires ont été collectés et analysés. Ils permettent de mieux appréhender les points de blocage d'accès à l'information, à l'accueil, aux services, au numérique afin d'orienter les futures pistes d'actions !

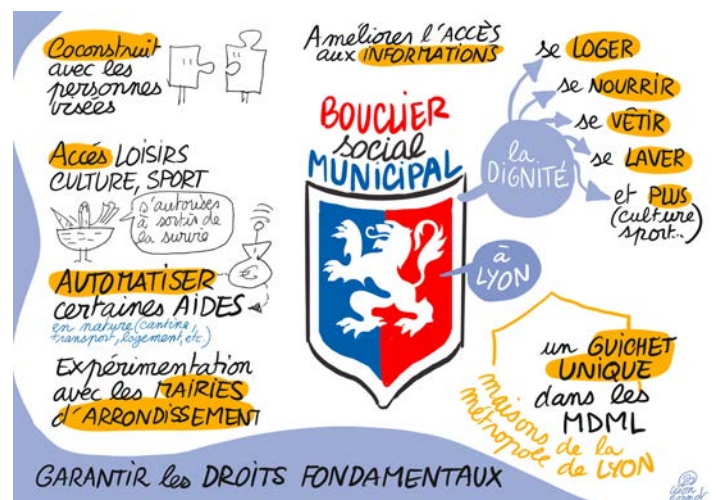
De nombreux pistes de solutions ont également été ébauchées dans les commentaires laissés par les répondants pour développer l'accès à l'information et faciliter les démarches.

D'ores et déjà une 1^{ère} étape est franchie : sensibiliser un réseau de partenaires pour créer une culture commune sur le non-recours et favoriser le partage d'informations.

Le travail continue avec l'ensemble des acteurs mobilisés et l'appui des habitant.e.s pour que l'ensemble des droits et services profite à toute la population !

Dès 2023, **l'objectif est de construire un « bouclier social municipal »** afin de :

- mieux articuler les réponses locales déjà apportées,
- garantir certains droits,
- simplifier l'accès aux démarches,
- constituer un bouquet de services, qui n'inclue pas seulement des aides mais aussi un véritable accès aux loisirs pour toutes et tous.



UN RÉSEAU D'ACTEURS ENGAGÉS

80

acteurs
mobilisés

+ de
2200

habitants
répondants

dont 1 questionnaire sur 6 passés par le réseau
d'acteurs au plus près des Lyonnais-es.

UN PHÉNOMÈNE DE GRANDE AMPLÉUR

38%

des répondants déclarent
rencontrer des **difficultés pour
accéder aux droits**

1/5

en non-recours avéré

59%

déclarent rencontrer de réelles **difficultés financières à faire face à leurs besoins**

L'ACCÈS AUX DROITS : UNE DÉMARCHE COMPLEXE, DES FORMES DE NON-RECOURS

1/3

des non-recourants **n'ont pas demandé la
ou les prestations auxquelles ils sont
éligibles** alors qu'ils en connaissent
l'existence

25%

Si 25% ont renoncé à des aides à cause du
numérique, **2/3 s'informent par ce biais.**

41%

des personnes en difficulté dans l'accès aux
droits pointent la question de l'**accessibilité
et disponibilité des structures.**

31%

ont le **sentiment d'être renvoyées d'une
structure à l'autre**

93%

Et **93%** d'entre elles disent qu'elles sont
perdues par rapport au système social

1/6

est confronté à des **difficultés de mobilité,**
notamment les personnes en situation de handicap,
celles de plus de 60 ans et les plus précaires

LE NUMÉRIQUE : ENTRE FREINS ET OPPORTUNITÉS DE DIVERSIFIER LES CANAUX D'INFORMATION, DE PERSONNALISER L'INFORMATION

32%
28%

vont chercher l'information auprès des **professionnels**
auprès de leur **entourage**

1/3

ont déjà fréquenté une structure
compétente sur les questions du
numérique

41%

la majorité des répondant sont utilisateurs
d'Internet pour leurs démarches administratives,
mais 41% parlent du fait qu'elles ont du mal à
remplir les formulaires

65%

se rendent dans des **lieux «tout public»**
(médiathèque, cybercafé...)

49%

dans une **structure associative ou publique**
(PIMMS, Centres sociaux, associations
généralistes, MDML) ou en mairie
d'arrondissement (6%)

L'ACCÈS AUX DROITS NE CONCERNE PAS QUE DES AIDES FINANCIÈRES

33%

ont **renoncé** à au moins un **soin**
au cours de l'année écoulée

1/2

Un peu moins d'un sur 2 ne sont pas partis en vacances, n'ont pas été voir
un spectacle ou fait de sport au cours des 12 derniers mois alors que
« *prendre soin de sa santé et celle de sa famille passe par un besoin de
s'évader,... une alimentation équilibrée alors que le reste à vivre est faible* »

ACCOMPAGNER LES SENIORS AU QUOTIDIEN

+ de 97 000 Lyonnais·es de 60 ans et +

+ 56% des lyonnais de 80 ans et + vivent seuls

4 EHPAD

263 résidents

1 Accueil de Jour

**15 Résidences Seniors (autonomes)
ouvertes sur leur quartier**

784 résidents



32 journées d'animations proposés
aux seniors lyonnais.es vivant à domicile
1 263 participants

295 400 € de subvention
à des associations d'accompagnement des seniors

À DOMICILE

Préserver l'autonomie

L'évaluation «Atout Prévention»

Dans le cadre de leur politique d'action sociale, les caisses de retraite ont développé au niveau national une stratégie de rapprochement afin de légitimer et de pérenniser les actions de maintien à domicile de chaque régime de retraite en favorisant l'égalité de traitement des retraités, la mutualisation des offres, la capitalisation des bonnes pratiques et ce dans un contexte de maîtrise des coûts.

Les caisses de retraite proposent des actions à destination des retraités allocataires et notamment des plus fragiles par la prise en charge de prestations de maintien à domicile. Pour ce faire, elles s'appuient sur un réseau de structures évaluatrices.

Le CCAS, engagé depuis 2010 avec la CARSAT, poursuit sa collaboration avec le groupement interrégimes « Atouts Prévention Rhône-Alpes » en tant que structure évaluatrice.

Le CCAS réalise ainsi l'**évaluation des besoins des retraités les moins dépendants** (GIR 5 et 6) et propose les plans d'aide correspondants, concourant ainsi en

partenariat avec les caisses à la politique de maintien à domicile sur le territoire de la ville de Lyon.

Les évaluateurs (obligatoirement travailleur social ou infirmier) sont chargés de réaliser, au domicile des retraités en situation de fragilité, sur commande des caisses de retraite, une évaluation des besoins et de **proposer un plan d'aide personnalisé (PAP) en vue de faciliter le maintien à domicile du retraité.**

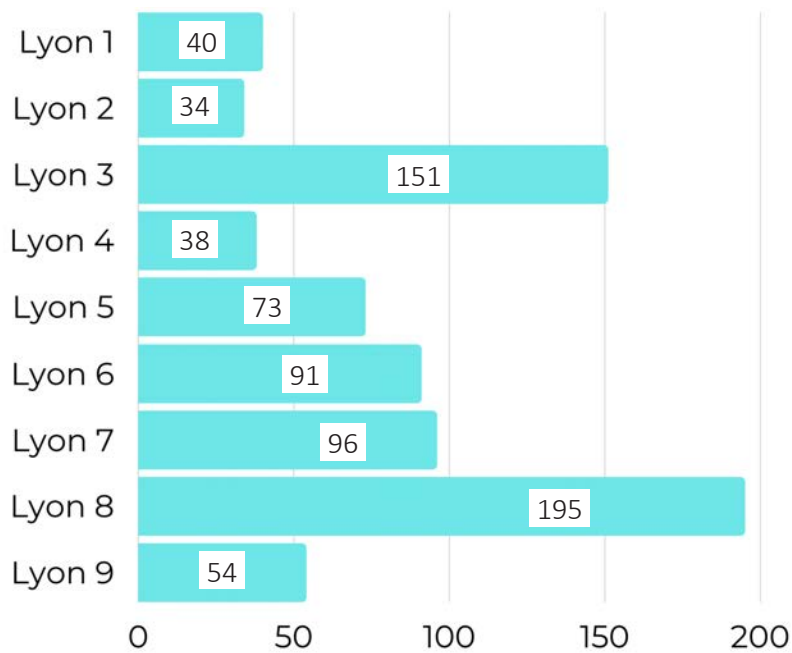
L'évaluation ne se limite pas à la définition d'un plan d'aide, elle revêt une dimension plus globale de sensibilisation et de conseil aux aînés concernant les besoins en prévention, la sécurisation du logement, la participation à des ateliers de prévention et le maintien du lien social.

Depuis 2019, la reconnaissance mutuelle des évaluations, résultant d'une convention entre la CARSAT et la Métropole permet aux évaluateurs « Atouts Prévention » de proposer directement à la Métropole le plan d'aide APA pour les GIR inférieurs à 5.

Les évaluations ont été réalisées du 1er janvier 2022 au 31 octobre 2022. La CARSAT reste le 1er pourvoyeur de demandes pour 2022.

La convention avec la CARSAT a pris fin 2022.

Répartition des plans d'aides par arrondissement



772

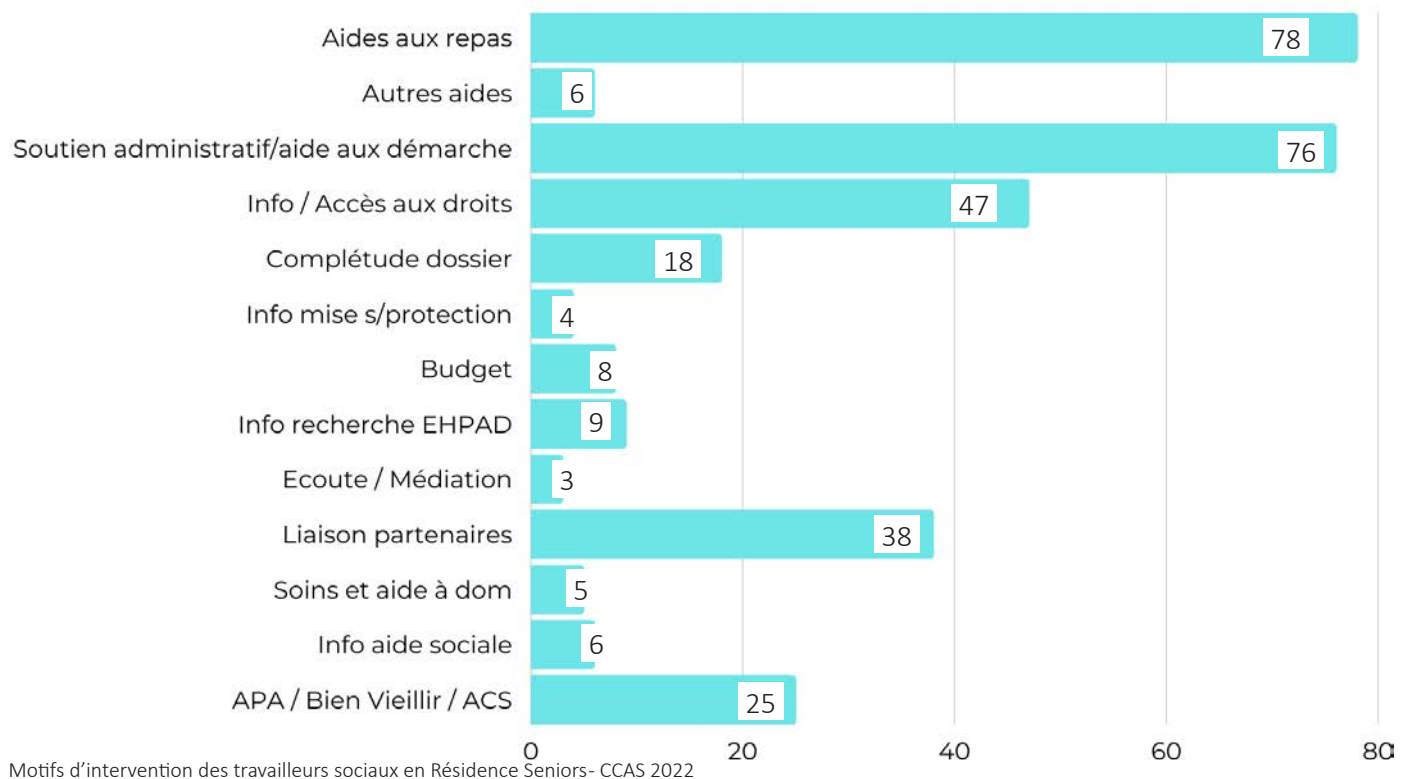
évaluations réalisées

545

plans d'aide préconisés

Nombre d'évaluations Atouts prévention réalisées par arrondissement - CCAS 2023

Motifs d'intervention des travailleurs sociaux



Motifs d'intervention des travailleurs sociaux en Résidence Seniors- CCAS 2022

EN RÉSIDENCE AUTONOMIE SÉNIORS



Résidence Seniors Jean Jaurès Lyon 7- Photo : Muriel Chaulet

Les résidences seniors proposent des **appartements destinés à des seniors autonomes** ayant un désir de sécurité et de socialisation **dans tous les arrondissements lyonnais**.

Ces établissements accueillent des personnes retraitées :

- de plus de 60 ans ou à partir de 57 ans quand elles bénéficient d'une dérogation de la Commission de Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées.
- valides et autonomes, en GIR 5 ou 6.

Restauration, cinéma, loto, sorties, conférences, ateliers cuisine et créatifs, musicothérapie, fête de l'été, spectacle, rencontres intergénérationnelles... les animations proposées par les résidences sont éclectiques ! Il y en a vraiment pour tous les goûts.

Toutes les équipes se mobilisent pour offrir un choix d'**activités** toujours plus élargi.

Ces **animations** proposées aux résidents sont aussi ouvertes aux seniors du quartier, tout comme les restaurants seniors qui offrent des menus équilibrés tous les midis.

La **prévention** précoce est au cœur du projet de ces établissements pour mieux accompagner le vieillissement et le bien-être des seniors. Elle s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire et l'ouverture sur de nouveaux partenariats.

Enfin, l'ensemble des résidences ont été intégralement rénovées au cours des dernières années.

15

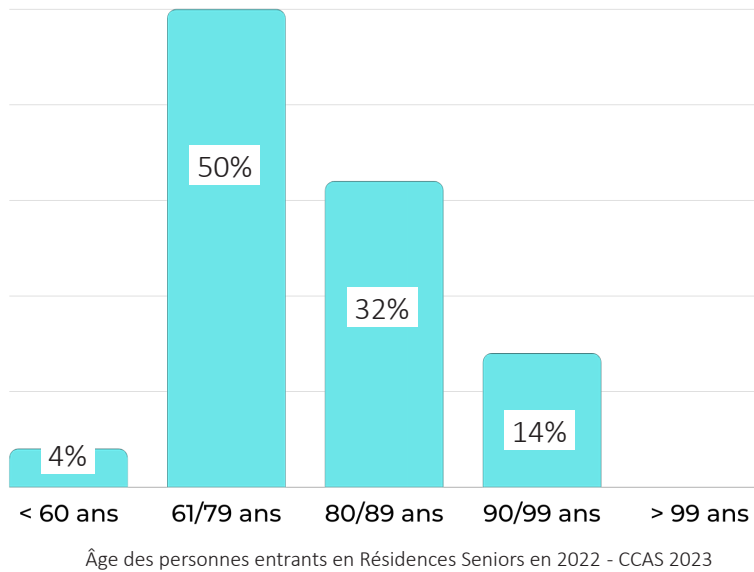
Résidences
Seniors sur Lyon

88

88 logements
rénovés en 2022



Les entrées en 2022

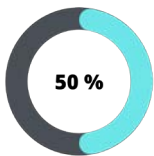


118

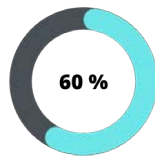
118 admissions en 2022 sur 172 dossiers étudiés en commission

96% des résidents entrant habitaient Lyon

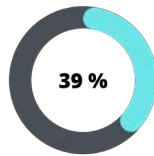
Le profil des résident.e.s entré.e.s en 2022



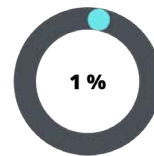
entre 61 et 79 ans



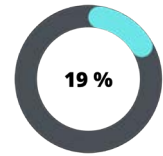
de femmes seules



d'hommes seuls

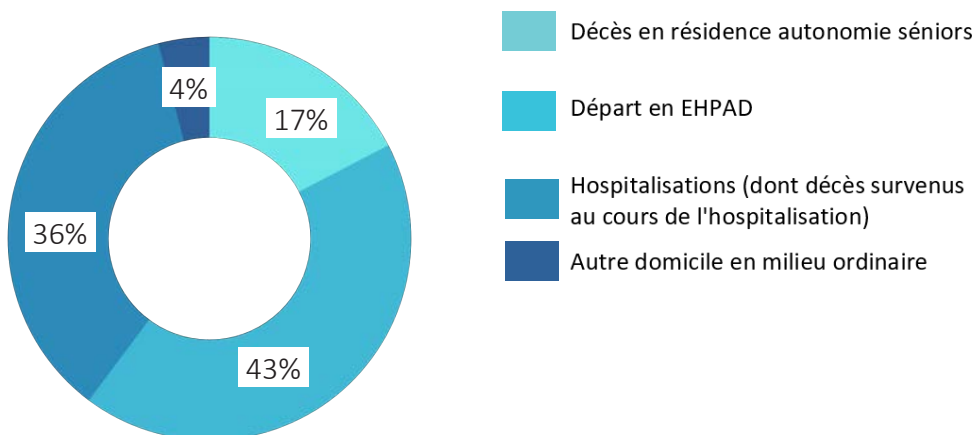


de couples



perçoivent l'aide sociale

Les sorties en 2022



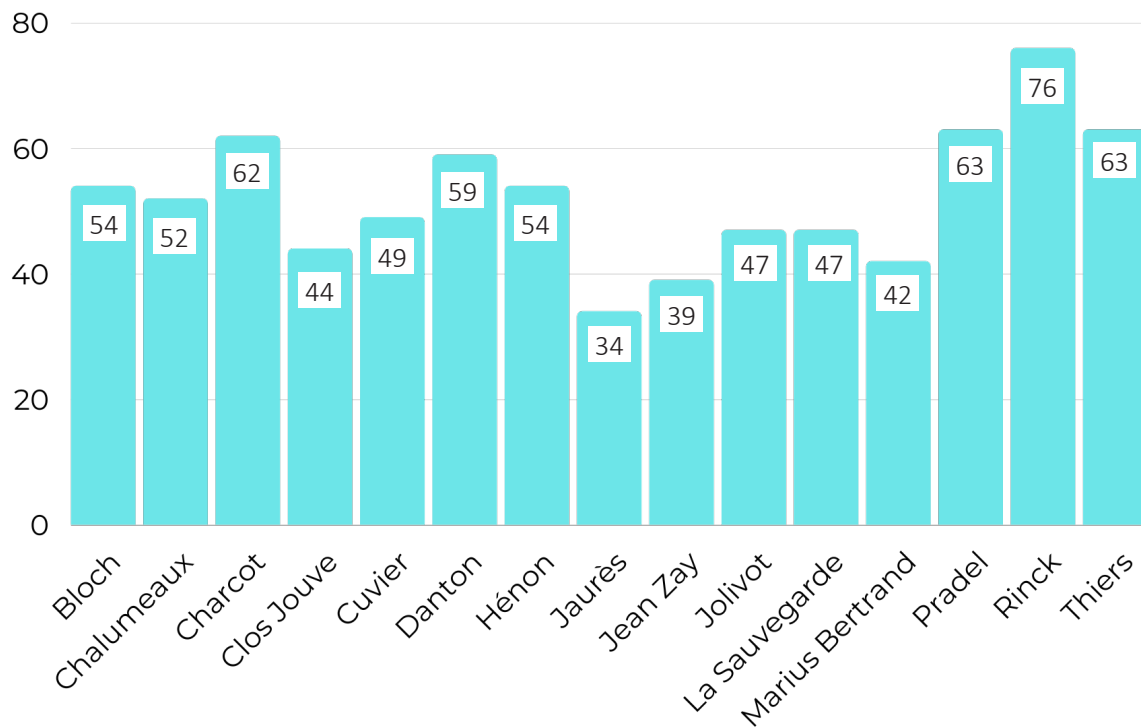
Motifs de sorties des résidences autonomies seniors en 2022 - CCAS 2023



111

111 sorties en Résidences Seniors

Nombre total de resident.e.s au 31.12.2022

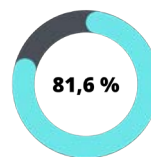


Nombre de résidents par résidences en 2022- CCAS 2023

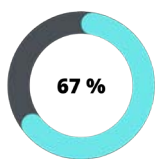
784
résidents

Profil des resident.e.s en 2022

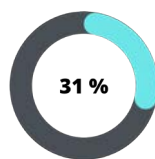
79,5 ans
moyenne d'âge



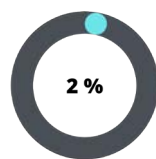
sont autonomes (GIR 5 ou 6)



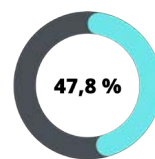
de femmes seules



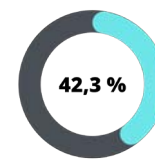
d'hommes seuls



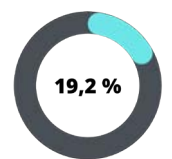
de couples



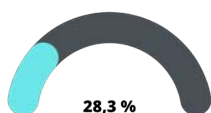
ont un.e aide à domicile



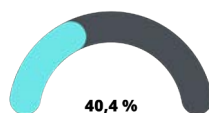
un.e infirmier.e



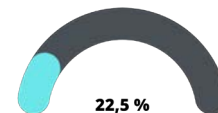
un.e kiné



perçoivent l'aide sociale à l'hébergement

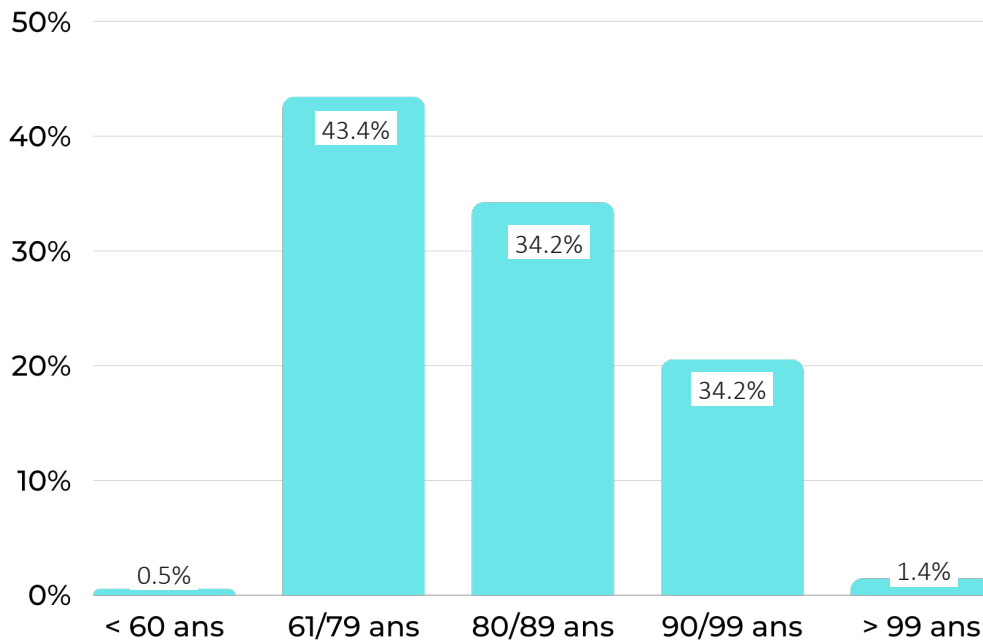


bénéficient de l'Aide Personnalisée au Logement



sont sous protection juridique (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice...)

Répartition des résident.e.s par tranches d'âge

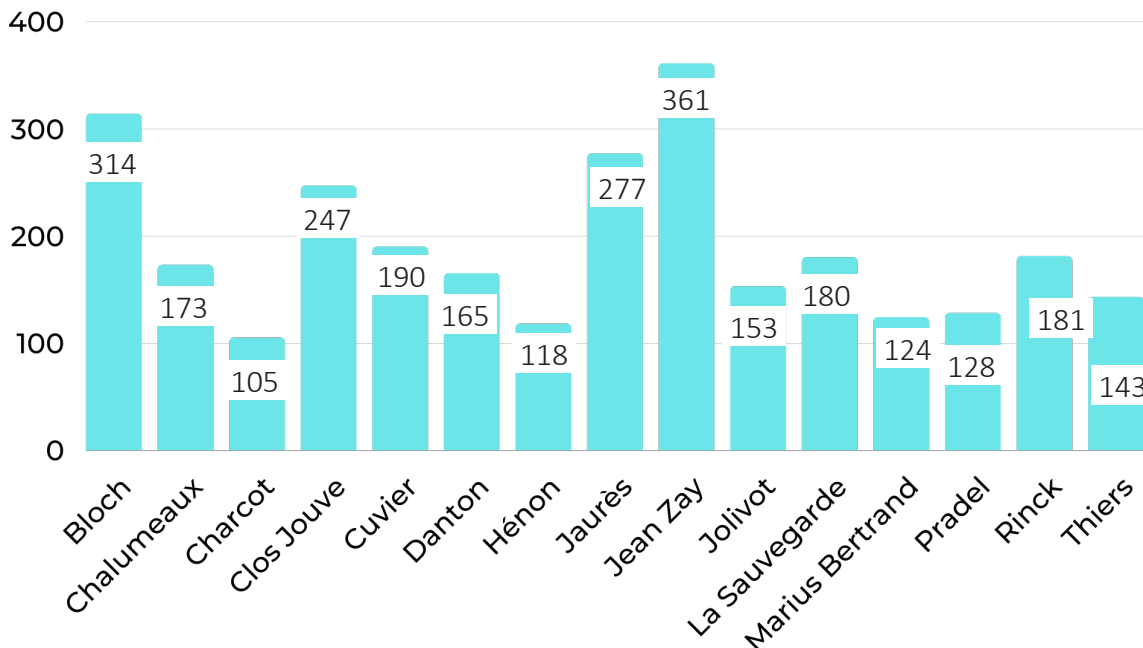


Âge des résident.e.s en résidences autonomie seniors en 2022 - CCAS 2023

43.4%

des résidents ont
entre 61 et 79 ans

Répartition des résident.e.s par GMP



81.8%

des résidents sont
autonomes

Moyenne des GIR par résidences autonomie seniors en 2022 - CCAS 2023

Le GIR Moyen Pondéré (GMP) est le niveau moyen de dépendance des résidents d'un établissement.

L'accompagnement au quotidien en psychomotricité

Le psychomotricien, professionnel de santé, porte particulièrement attention à la manière dont la personne utilise et vit son corps dans son quotidien et en relation avec les autres. Il observe ce qui peut entraver son autonomie en lien avec les **capacités physiques, cognitives mais aussi psychiques, sensorielles, émotionnelles et relationnelles**.

Ainsi, il propose de passer par des ateliers où son propre corps est engagé dans le relationnel et qui intègrent la manière dont la personne utilise et ressent son corps en vue d'approfondir la connaissance de soi pour s'adapter au mieux à son environnement (physique et humain).

1095

séances en 2022

366

résidents accompagnés,
soit 46.7%

68

seniors hors Résidences
accompagnés

26

26 réunions
de coordination

150

atelier de prévention

2724

rencontres individuelles

122

suivis individuels
(suivis post chutes, entretiens
d'entrée, suivis psychomoteurs
divers)

7.7

résident.e.s en moyenne
par groupe

4

4 services civiques ac-
cueillis qui ont participé à
36 ateliers de prévention



Séance de psychomotricité, Résidence Jean Zay - Photo : Muriel Chaulet



DECOUVERTES F'ESTIV 2022 pour les seniors lyonnais

Après deux ans de sorties suspendues (confinement, jauge, passe vaccinal...) les sorties d'été pour les seniors lyonnais ont reprises en 2022.

L'objectif principal, **sortir, se changer les idées et offrir aux seniors des moments de convivialité.**

12 sorties sur Lyon

- 3 journées «la Tête dans les Etoiles» : visite guidée du Planétarium de Vaulx-en-Velin, repas dans un restaurant « gourmet ».
- 1 journée «0 carbone pour les seniors» du 7^e et 8^e arrondissement de Lyon : découverte du 8^e arrondissement à pied, avec visite d'une micro ferme urbaine, repas dans un restaurant du quartier, visite guidée de l'Institut Lumière.
- 8 journées à la Résidence Seniors Rinck : accueil de seniors autonomes de tous les arrondissements et des seniors dépendants de nos 4 EHPAD pour une journée détente avec repas au Café Daddy et animation l'après-midi.

353 participants

Taux de participations : 68,41 %

Moyenne d'âge : 78,5 ans (hors EHPAD)

20 sorties à la journée à l'extérieur de Lyon

- 9 journées « La Vie en Rose » : découverte du village dédié aux roses Meilland, repas à St Galmier et visite du Château de Bouthéon.
- 11 journées « Musée du Tissage/Ferme des Délices » : visite de l'espace soyeux à Bussières, repas à Pouilly les Feurs et visite de la Ferme des Délices à St Cyr les vignes.

910 participants

Taux de participation : 91 %

Découvertes F'estiv

Sorties d'été pour seniors

1263

seniors ont profité
de ces journées



Sortie à l'Institut Lumière - Découvertes F'estiv 2022 - Photo : CCASdeLyon

Ouverture du café intergénérationnel «Chez Daddy Perrache» au sein de la Résidence intergénérationnelle Rinck

Un **nouveau lieu de partage** s'est installé au sein de la **Résidence intergénérationnelle Rinck** (Lyon 2^e).

Nouveau lieu de partage et de vie installé au sein de la résidence intergénérationnelle Rinck, le café restaurant Chez Daddy Perrache propose des déjeuners aux résidents seniors, étudiants, agents du CCAS et habitants du quartier.

Découvrons avec Benjamin et son équipe leurs impressions un mois après l'ouverture.



Restaurant Chez Daddy - Résidence intergénérationnelle Rinck
Photo : Muriel Chaulet

Parlez-nous du café Chez Daddy ?

Le café Daddy est un café restaurant associatif intergénérationnel qui a pour mission de favoriser la rencontre de quartier, développer la transmission de savoirs et savoir-faire et développer un réseau d'entraide de proximité. Notre vision est orientée autour de **3 piliers : l'entraide, la convivialité et la rencontre intergénérationnelle**. Nous organisons des concerts, des parties de pétanque et bien d'autres animations pour lutter contre l'isolement.

Nous sommes connus à Lyon à la Croix-Rousse où nous sommes installés plus anciennement et désormais à Perrache et nous sommes également présent sur internet chezdaddy.fr et sur les réseaux sociaux Facebook/Instagram où l'on peut retrouver nos dernières actualités et nos menus.

Que proposez-vous aux convives ?

Le café chez Daddy propose une formule pour les résidents à 9,80 € et une autre formule pour les personnes extérieures dont le coût est légèrement plus élevé selon la composition entrée/plat, plat/ dessert ou entrée/plat/dessert. De nombreuses boissons sont proposées, et nous sommes équipés d'une tireuse à bière, d'une machine à espresso, du wifi gratuit ainsi que des livres et jeux de société en libre-service.

Nos plats sont préparés à base de produits frais et en circuit-courts. Nous avons notre réseau de fournisseurs qui sont des **producteurs locaux et/ou bio** pour proposer une alimentation gastronomique.

Les convives peuvent prendre leur repas seul, avec leurs collègues, de la famille ou des amis du lundi au vendredi de 11h30 à 18h pour déjeuner ou prendre un verre. Ils sont accueillis par une équipe de 3 personnes en salle, Benjamin, Justine et Haïfa qui est avec nous dans le cadre d'un service civique et en cuisine François, le chef de cuisine et Bader également en service civique. Pour le moment nous privilégions les repas en quinconce afin de respecter les règles sanitaires.

Après ce premier mois d'installation, quels sont les retours des habitués ?

Nous avons commencé à tisser des liens avec les résidents et une petite vingtaine revient tous les jours. Ces résidents préfèrent venir dès le matin et se renseigner directement sur le menu du jour, cela permet de se familiariser avec l'équipe. Un certain nombre d'habitués revient l'après-midi pour un thé ou profiter de l'ensoleillement. Les étudiants également se retrouvent dans nos locaux. Nous avons des retours très positifs des agents du CCAS mais également des résidents qui trouvent les repas adaptés à leurs envies et leur appétit. Les résidents apprécient le déjeuner avec d'autres convives. Ils semblent apprécier également les saveurs et nous voyons leurs yeux pétiller devant les dressages des plats servis. Nous leur proposons un doggy bag à emporter dans leurs appartements, s'ils ne finissent pas leur repas, car nous sommes aussi des acteurs de l'antigaspillage alimentaire. Depuis peu, nous avons de la fréquentation des personnes extérieures : nous accueillons ainsi des professeurs de l'université catholique qui sont à proximité de Rinck, des seniors du quartier et des groupes associatifs.

Les Résidences Seniors s'affichent au salon Horizon Seniors

Plus de 300 personnes ont été accueillies et renseignées par les équipes du service gérontologie du CCAS sur le stand de la Ville et du CCAS, lors des deux journées du Salon Horizon Seniors 2022.

Un stand transformé en appartement témoin pour mettre en valeur les logements des résidences seniors ! Les visiteurs ont été très intéressés par l'offre du CCAS souvent mal-connue. Surpris par les prix réduits (toutes charges comprises !) et les services proposés (restauration et animations ouvertes à tous les seniors).

Ils ont pu repartir avec le flyer des résidences, le programme des animations et des ateliers de psychomotricité...

Les massages des mains proposés par l'équipe des psychomotriciennes ont été particulièrement appréciés et ont eu un grand succès.



Végétalisation de la Résidence Seniors Thiers



17

arbres de
haute tiges



20

arbustes fruitiers
(framboisiers, mu-
riers, groseilliers...)



77

plantes fleuries
(lavandes, acanthes,
romarin...)

Le mercredi 3 novembre 2022, 17 arbres ont été plantés, dont la moitié par les résidents seniors du 171 avenue Thiers afin de proposer plus d'ombrage dans la cour intérieure de leur résidence. Un projet à l'initiative de Colibri Urbain, start-up incubée depuis mai 2022 à l'Université Lyon 2, qui propose d'améliorer le cadre de vie des Résidences collectives grâce à l'agriculture urbaine.

Une première mission réussie !

En collaboration avec le CCAS de Lyon et la SAHLMAS, son bailleur social, la mission première de Colibri urbain était de favoriser le confort d'été au regard de la surchauffe urbaine, un enjeu capital pour les habitants seniors de la résidence Thiers, où s'est déroulée le projet. Avec une **moyenne d'âge de 83 ans**, la réappropriation du jardin était essentielle pour **lutter contre l'enfermement lors des épisodes de forte chaleur et en faveur du lien social**.

La plantation participative des végétaux est apparue comme une réponse évidente aux multiples enjeux!

A l'occasion de la Sainte-Catherine, c'est donc «armé» d'une quinzaine d'arbres fruitiers, d'ornements et de nombreux plans de petits fruits, arbustes mellifères, aromates (framboisiers, cassis, poirier, néflier, organ, campanules etc...) que le groupe s'est réapproprié les **300 m2 d'espaces verts de leur lieu de vie**. La plantation s'est tenue dans un esprit d'échange et de partage, ponctuée par un goûter bio, sous le signe de la convivialité !



Gestion des vagues de chaleur

3 grandes périodes de canicule en 2022 dont celle de juin qui n'avait jamais été connue jusqu'alors. Les prochaines années verront ce phénomène arriver de plus en plus fréquemment: de plus en plus tôt, de plus en plus intenses, de plus en plus chaudes. La sécheresse a été un grave problème en 2022 et risque de se reproduire en 2023 ce qui posera la question de la gestion de l'eau et à Lyon intra muros par exemple celle des piscines temporaires.

Retour sur l'activité du CCAS :

- Environ 8 500 **appels passés aux seniors inscrits au registre communal** durant les 3 vagues oranges déclenchées en 2022. Chiffre qui pourrait être majoré au regard du nombre d'appels pour joindre une seule personne certains jours.
- 8 demandes de **levées de doute** déclenchées par le CCAS pour intervention de la Police Municipale et le cas utile les secours.
- **Pièces rafraîchies** à disposition dans les 15 Résidences Seniors (dispositif malheureusement peu utilisé par le seniors « extérieurs »).

8 500

appels passés aux seniors

Redécouverte de Lyon à vélo pour les seniors des Résidences

Les résidents des Résidences Seniors peuvent profiter de magnifiques balades à vélo dans Lyon avec à l'association A Vélos sans âge.

Grâce à la générosité des pilotes bénévoles, les résidents peuvent **redécouvrir la ville au rythme du vélo et des rencontres**. C'est aussi une merveilleuse excuse pour sortir, profiter de l'air frais et renforcer le lien entre les générations.



Logement étudiants et hébergements temporaires

Logement étudiants



Objectif : **accueillir des étudiants** au sein de Résidences Seniors, pour promouvoir et développer un modèle de **solidarités** et d'**échanges** avec des dimensions sociales, économiques et humaines.

Pour 2022, 103 logements étaient destinés aux étudiants. L'ensemble des logements proposés au sein des Résidences rénovées, sont tous au cœur de Lyon, meublés, à un tarif attractif.

L'objectif de ce partenariat avec le CROUS de Lyon est de **favoriser la création de liens et lutter contre l'isolement et l'exclusion sociale des personnes âgées**.

Le CROUS de Lyon est chargé de la gestion du dossier étudiant. Une charte de bénévolat est mise en place entre l'étudiant et le CCAS sur 8 résidences autonomie seniors.

Une convention d'échanges solidaires a été créée sur la Résidence intergénérationnelle Georges Rinck (résidence ouverte en janvier 2021).

L'étudiant s'engage à intervenir auprès des personnes âgées de la résidence où il réside à hauteur de 4 heures/mois pour : développer le faire-ensemble, accompagner le résident à l'extérieur, faire des petites courses d'appoint, rendre un service, échanger, aider au bricolage, l'initier à l'informatique, mais aussi participer aux temps forts de la résidence.

En 2022, **103 appartements** proposés aux étudiants, répartis sur **9 Résidences** :

- Taux d'occupation pour l'année 2022 de la Résidence intergénérationnelle Rinck : 76 %
- Taux d'occupation pour l'année 2022 des 8 Résidences Seniors hors Rinck : 73 %

Le nombre d'appartements proposés varie sur l'année en fonction des rénovations réalisées. Les admissions des étudiants se font tout au long de l'année, avec une forte concentration d'admissions en juin avec des entrées sur la rentrée de septembre.

Hébergements temporaires

12 hébergements temporaires sur 5 résidences sont proposés aux **seniors ou à leurs familles**.

L'objectif : **accueillir des personnes retraités de plus de 60 ans** (ou de plus de 57 ans avec dérogation CDAPH), valides et autonomes en GIR 5 ou 6 mais également des **familles et ou proches d'une personne âgée** résident au sein d'une des Résidences Seniors.

- Taux d'occupation au 31/12/2022 pour ces 12 hébergement temporaire : 32 %

ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD)

Les EHPAD sont des structures médicalisées destinées à des personnes retraitées :

- **de plus de 60 ans** ou à partir de 57 ans, quand elles bénéficient d'une dérogation de la Commission de Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées,
- **dépendantes physiquement et / ou psychologiquement**, en GIR de 1 à 4 à l'entrée et
- **habitant sur le territoire de la Métropole de Lyon** ou ayant un référent familial sur ce territoire (depuis décembre 2021).

La capacité d'accueil total est de **304 places** : 256 places sont habilitées à l'aide sociale et 48 places situées dans l'EHPAD Bertrand bénéficient d'une tarification dite « tarif libre ».

Afin de **renforcer l'offre d'accueil des personnes âgées dépendantes** sur le territoire de Lyon, **des extensions sont en cours** de réalisation pour les EHPAD Balcons de l'Île Barbe et Etoile du jour.

Un nouvel EHPAD La Sarra ouvrira ses portes en 2023 dans le 5^e arrondissement suite à la fermeture de l'EHPAD Villette d'Or.

Ainsi **56 lits supplémentaires** seront disponibles au cours de l'année 2023.

Par ailleurs le CCAS de Lyon dispose de 33 lits réservés au CCAS dans l'EHPAD Constant (3^e) géré par l'ACPPA, compte tenu d'un partenariat mis en place lors de l'ouverture de cet établissement.

L'année 2022 a été encore une année au cours de laquelle l'impact de la crise sanitaire a été marquant. De ce fait les équipes et les résidents et les familles ont encore vécu au rythme des clusters, limitation ponctuelles de visites par exemple.

Les campagnes de vaccination auprès des résidents et des agents, les mesures de précaution et le travail de tous, ont permis de maintenir les échanges avec les familles, de remettre à jour les activités pluri-disciplinaires des équipes, dans un souci de bien-être et bientraitance des personnes âgées et des agents.

Le contrat pluri-annuel d'objectifs et de moyens (CPOM) a démarré dès janvier 2022 pour une durée de 5 ans, en lien avec les Financeurs – Agence régionale de la Santé (ARS) et la Métropole de Lyon. Les objectifs obligatoires et ceux optionnels ont été finalisés en lien avec les équipes des EHPAD.

Les objectifs obligatoires et ceux optionnels ont été finalisés en lien avec les équipes des EHPAD.

Le profil des résident.e.s

263

résident.e.s au 31/12/2022

72%

de femmes

28%

d'hommes

28%

bénéficient de l'Aide personnalisée au Logement

42%

perçoivent l'aide sociale à l'hébergement

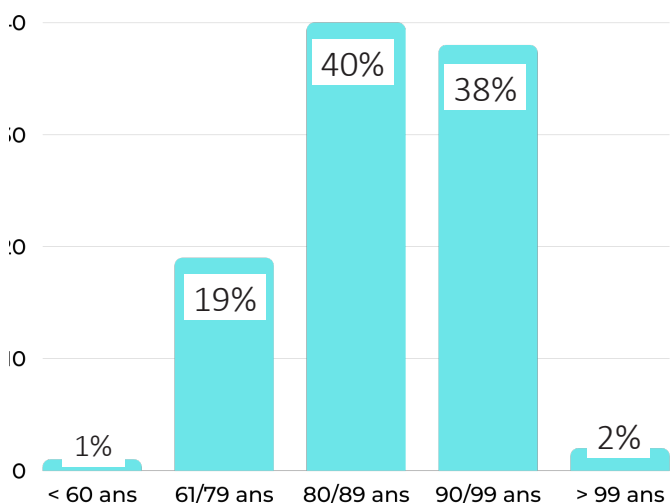
45%

sont sous protection de justice (tutelle, curatelle, sauvegarde)



PASA EHPAD Balcons de l'Île Barbe - Photo : Muriel Chaulet

Répartition par âge des résident.e.s



3,5 ans

durée moyenne de séjour
(stable depuis 2016)

86 ans

âge moyen des résidents

Âge des résident.e.s en EHPAD en 2022 - CCAS 2023

Le niveau de dépendance des résident.e.s

Le classement dans un GIR s'effectue en fonction des données recueillies par une équipe médico-sociale à l'aide de la grille Aggir (Autonomie gérontologie-groupe iso-ressources) qui permet de pondérer différentes variables (par exemple : l'orientation, la toilette, la communication).

Il s'agit d'un des éléments permettant de **personnaliser la prise en charge des résidents par l'équipe et de l'adapter suivant l'évolution médical et/ou psychologique.**

Les groupes iso-ressources (GIR) permettent de classer les différents stades de perte d'autonomie, au nombre de six.

EHPAD	GMP réel 31/12/2022	GMP réel 31/12/2021
Balcons de l'île Barbe	732	721
Marius Bertrand	765	760
Etoile du Jour	764	700
Villette d'Or	771	788
GMP	758	742

GMP : GIR moyen pondéré (niveau moyen de dépendance des résidents d'un établissement).

Les admissions en 2022

Origine des entrées en EHPAD en 2022

106

résidents accueillis

L'admission du résident, en lien avec sa famille ou son référent, est un moment-clé pour le futur séjour.

L'ensemble des composantes de l'équipe intervient dans le processus d'admission, y compris pour la visite de pré-admission.

Ce temps permet de mieux connaître le mode de vie et les habitudes de la personne âgée, instaurer un lien de confiance, favoriser son intégration dans la structure.

L'entretien d'entrée est souvent réalisé quelques jours après l'entrée du résident, afin de lui laisser le temps de prendre dans la mesure du possible, ses marques et mieux s'adapter à son nouvel environnement.

Les départs en 2022

89

ont quitté les EHPAD

66%

sont décédés au sein de l'établissement

Une équipe pluri-disciplinaire en EHPAD

Chaque EHPAD dispose d'un pôle administratif, d'un pôle soins, d'une équipe dédiée à la restauration, l'entretien des chambres et des locaux.

Ces équipes bénéficient de formations, afin d'assurer la permanence des soins, l'accompagnement des personnes âgées dont l'accompagnement psychologique.

Les Conseils de Vie Sociale (CVS)

Le CVS est une **instance de discussion, de partage et d'échanges**, notamment afin de **participer à l'amélioration du quotidien de nos aînés**, d'être consulté sur le fonctionnement de l'établissement et être l'un des acteurs de la construction des projets d'établissement.

En plus de la direction de l'EHPAD, il comprend des représentants des résidents, des familles, du personnel.

Les membres du CVS sont élus pour une durée de 1 an minimum à 3 ans maximum. Le CVS se réunit au moins trois fois par an. Les élections des nouveaux membres des CVS des EHPAD se sont tenues à compter de juillet 2021.

Une réforme des CVS est intervenue en avril 2022. La composition des CVS a été ainsi modifiée et élargie aux structures extérieures. Des thématiques pouvant être mises à l'ordre du jour des CVS ont également été rajoutées, afin poursuivre l'ouverture des CVS vers l'extérieur.

Des unités de vie adaptées

- **Les Pôles d'Activités et de Soins Adaptés (PASA)**

Les missions du PASA sont le **maintien ou la réhabilitation des capacités cognitives, motrices, fonctionnelles, sensorielles et sociales des résidents accueillis à la journée**, à savoir ceux qui ont une maladie Alzheimer ou apparentée avec des troubles du comportement légers à modérés.

26 places pour cette activité spécifique sont proposées aux personnes âgées (Marius Bertrand : 12 places / Balcons de l'île Barbe : 14 places).

Les résidents participent aux activités du PASA, dans le cadre de leur projet personnalisé d'accompagnement et de soins. Ils conservent une certaine mobilité et la capacité à s'intégrer à une vie collective.

Différents types d'activités sont proposées aux résidents par une **équipe pluridisciplinaire** (psychomotricienne, assistante de soin en gérontologie) : activités cognitives, fonctionnelles (mise du couvert, atelier cuisine), sensorielles (atelier musical, gustatif...), motrices, manuelles, etc.

Les PASA ont conforté progressivement leurs activités dans l'année 2021. L'un des objectifs étant de renforcer les liens entre le PASA, l'EHPAD et l'UVP.

26

places en PASA

51

résidents accueillis



PASA EHPAD Marius Bertrand - Photo : Muriel Chaulet

- **Des Unités de Vie Protégées (UVP) dans les 4 EHPAD**

Chaque EHPAD dispose d'un UVP de **12 places**.

En Unité de Vie Protégée (UVP), les espaces sont étudiés pour une **meilleure prise en charge des personnes atteintes de troubles** : chambres individuelles, espaces collectifs de détente, une salle à manger et un système de sécurité adapté pour éviter les fugues.

Les résidents en UVP peuvent participer à des animations spécifiques comme des **ateliers de stimulation cognitives et sensorielles** afin de garder une vie sociale avec les autres résidents.

Le personnel est dédié exclusivement aux résidents qui relèvent d'un UVP.

Les activités de stimulation comme celles-ci sont très importantes : elles aident à réduire les troubles et ralentir la dépendance.

l'accompagnement des resident.e.s

Le suivi psychologique

Les psychologues assurent une **mission permanente et continue d'accueil, d'accompagnement clinique et de soutien psychologique des résidents ainsi que de leurs familles**.

Ils participent aux projets d'établissement inhérents à leur mission, notamment au Projet d'Accueil Personnalisé.

4 psychologues (1 par EHPAD) consacrent 1 mi-temps pour assurer leur mission, au sein des établissements.

Une rencontre systématique avec la famille est organisée dans le mois qui suit l'entrée du résident. Ceci permet de mieux connaître ce dernier, d'avoir des informations supplémentaires sur la personne âgée, la dynamique familiale.

Ils participent au projet de vie individualisé (PVI), en lien avec le cadre de santé et le référent du résident.

Le psychologue participe aux relèves régulièrement, ce qui permet aussi à l'équipe de disposer aussi d'informations concernant le résident et faciliter l'adaptation de la prise en charge et des soins dispensés.

Ils animent des **groupes de paroles** et/ou de réflexion hebdomadaires et des interventions collectives auprès des résidents ou personnalisées auprès des familles et / ou les personnes âgées

1

psychologue
par EHPAD

L'intervention en psychomotricité

Dans les EHPAD Marius Bertrand et Balcons de l'Île Barbe, elles interviennent prioritairement au sein des PASA. A Etoile du Jour et Vilette d'Or, elles animent différents **ateliers thérapeutiques** pour l'ensemble des résidents. L'un des objectifs est de **préserver les compétences** du résident afin qu'il **accède ou maintienne un mieux-être psycho-corporel**.

Cela passe par la proposition d'activités de groupes, d'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, de bilans d'autonomie ou à l'entrée, d'adaptation de l'environnement ainsi que d'accompagnements et de formations auprès des équipes soignantes.

Les ateliers suivants ont notamment été proposés :

- ateliers détente sensorielle, équilibre et prévention des chutes, danse, relaxation, etc.,
- sorties extérieures, ateliers jardinage,
- prises en charge individuelles en salle de bien-être,
- ateliers thérapeutiques : Table magique TOVERTAFEL - jeu interactif, parcours psychomoteur par groupe, gymnastique douce ...
- accompagnement des résidents en fin de vie.

L'intervention en ergothérapie

Elle se décline par différentes actions :

- **prévention des chutes** par l'adaptation de l'environnement : modification disposition des meubles, veilleuse, etc...
- **compensation des handicaps** (hémiplegie, malvoyance...) : un set de table antidérapant, une table surbaissée, une brosse à long manche pour se coiffer, etc...
- **améliorer l'installation** des résidents au fauteuil et au lit,
- **préserver les capacités motrices** des résidents avec des groupes de gym tonique, des marches accompagnées, etc.,
- **aapporter des conseils en matière d'équipement**, de manutention et assurer la gestion du matériel nécessaire : mise en place de la douche au lit.

1

psychomotricienne
par EHPAD

À Marius Bertrand et Balcons de l'Île Barbe : interventions prioritaires au sein des PASA.

À Étoile du Jour et Vilette d'Or : ateliers thérapeutiques pour l'ensemble des résidents.

Objectifs : préserver les compétences du résident afin qu'il accède ou maintient un mieux-être psycho-corporel;

1 ergothérapeute sur les EHPAD Balcons de l'Île Barbe et Vilette d'Or.

Son travail vise à préserver les capacités motrices et cognitives des résidents ainsi que leur indépendance dans la vie quotidienne.

Une nutrition adaptée



EHPAD Marius Bertrand - Photo : Muriel Chaulet

La restauration est réalisée sur place dans les 4 EHPAD par une équipe de cuisiniers salariés avec l'appui d'une diététicienne qui veille à l'application des règles d'hygiène et au suivi nutritionnel des résidents.

La diététicienne contribue à la prise en charge nutritionnelle globale des résidents. A cet effet, elle collabore avec l'ensemble de l'équipe de l'établissement.

Cette dernière réalise les menus à partir d'un plan alimentaire établi sur 4 semaines en fonction des saisons, conforme aux recommandations du Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition (GEMRCN). Les menus sont affichés quotidiennement dans les étages, afin que les résidents puissent en prendre connaissance.

Une relève nutrition mensuelle pour chaque résident est réalisée par la diététicienne et l'équipe concernant :

- Le suivi et analyse des pesées, prises de compléments hyper protéinés,
- Actualisation des plans de tables,
- Textures alimentaires adaptées,
- Régimes alimentaires spécifiques.

Le protocole médical relatif au dépistage de la dénutrition à été mis à jour en 2021.

Les commissions de restauration :

Elles sont réunies toutes les 8 à 10 semaines avec les résidents.

C'est un temps dédié sur la restauration, les repas, l'ambiance de la salle à manger, la composition du goûter, le service à table, les repas à thèmes.



EHPAD Marius Bertrand - Photo : Muriel Chaulet

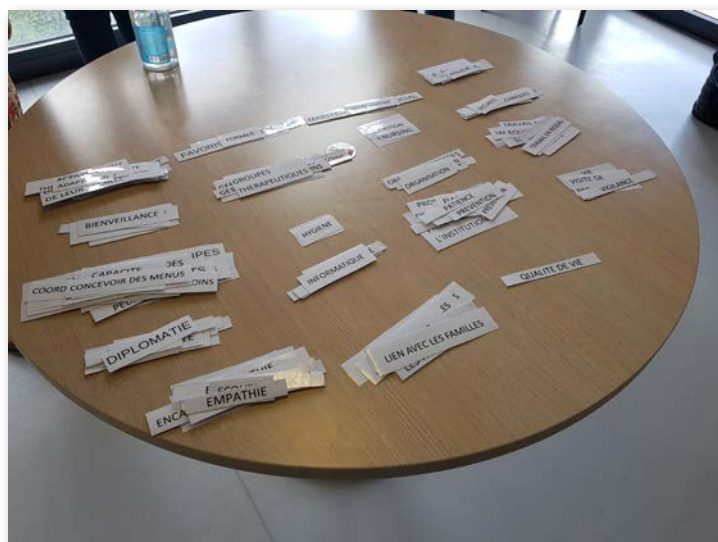
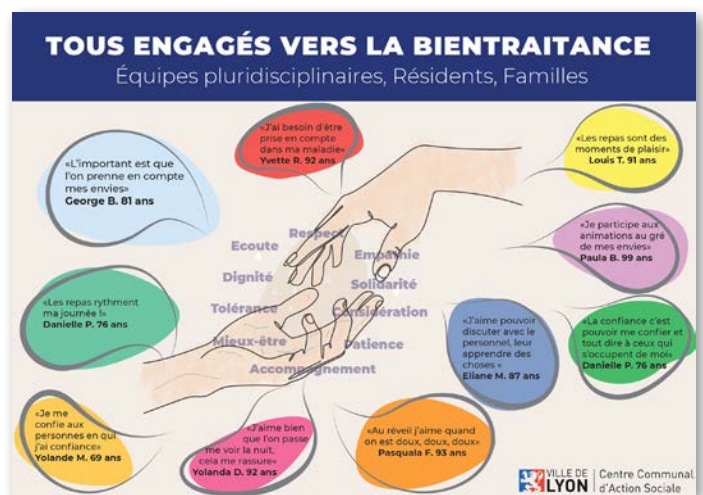
La bientraitance

L'ensemble des agents ont bénéficié de **formations inter EHPAD**, concernant la bientraitance dès 2020 et poursuivies en 2021.

Un groupe de travail associant les psychologues, psychomotriciennes, cadres de santé et chargées de mission EHPAD a élaboré une **charte de la bientraitance**.

Le thème de la Semaine bleue 2022 a été dédié à la bientraitance, et chaque EHPAD a réalisé diverses interventions et présentations du travail de l'ensemble des équipes.

Il s'agissait de montrer et démontrer les actions des équipes auprès des résidents, des familles et des visiteurs.



Jeux des métiers - EHPAD Marius Bertrand
Semaine Bleue 2022 - Photo : CCASdeLyon



Simulateur de vieillissement, atelier de sensibilisation
EHPAD Marius Bertrand - Semaine Bleue 2022
Photo : CCASdeLyon

Des animations quotidiennes

Les EHPAD sont, avant tout, des lieux de vie. Un large programme d'animations est mis en place (1 poste dédié / EHPAD) avec l'appui d'intervenants extérieurs.

L'animatrice a pour mission de développer le projet d'animations : un **programme d'activités varié et adapté qui répond quotidiennement aux besoins et attentes des résidents.**

Des animations sont proposées chaque jour de la semaine, suivant un programme préparé et défini par l'animatrice en lien avec l'équipe MANEP, en tenant compte des besoins des personnes âgées. Il s'agit aussi de valoriser le résident, le stimuler.

Les familles sont informées du programme d'animation afin de maintenir le lien avec la vie de la personne âgée.

Différents ateliers sont proposés, quotidiennement ou hebdomadaire : atelier individuel et atelier collectif (écoute musicale, chant chorale, atelier bien-être et esthétique ...)

De nombreux partenariats extérieurs sont mis en place en lien avec le tissu associatif local : les Blouses Roses, Vivre aux Eclats, les Petits Frères des Pauvres, A vélo Sans Âge, Lire et Sourire...

- **Un partenariat culturel avec des établissements de Lyon**

Afin de renforcer le partenariat avec des structures extérieures et contribuer dans le même temps à élargir le volet animations :

- Musée Gadagne
- Maison de la Danse et
- Opéra de Lyon.

- **Un nouveau partenariat avec l'Association Lire et Sourire**

Les interventions de l'association Lire et Sourire ont démarré en octobre 2022. Les bénévoles de cette structure interviennent auprès des résidents isolés ou ne pouvant se déplacer, afin de leur faire la lecture et contribuer à la rupture de cet isolement.

- **Les jeunes volontaires Service Civique d'Unis-Cité**

Depuis de nombreuses années, un par-

tenariat a été mis en place avec Unis-cité pour les EHPAD.

Les objectifs étant de favoriser les liens intergénérationnels par le biais de projets collectifs réalisés autour d'animations et d'autres formes d'accompagnement de la personne âgée, notamment par le biais de visites individuelles auprès des résidents le souhaitant.

Ces jeunes volontaires découvrent le fonctionnement d'un EHPAD et le travail auprès des personnes âgées dépendantes.

- **Un nouvel outil, les casques LUMEEN**

Le CCAS a acquis 3 casques LUMEEN de réalité virtuelle, destinés aux personnes désorientés

Ces 3 casques ont d'abord été mis en service à l'EHPAD Bertrand. Depuis ils sont utilisés par chaque EHPAD de manière tournante 3 mois.

1

animatrice dédiée
par EHPAD

Activités quotidiennes et/ou hebdomadaires variées et adaptées qui répond aux besoins et attentes des résidents.

Appui d'intervenants extérieurs.



Animation hip-hop intergénérationnel
EHPAD Villette d'Or - Photo : Isabelle Simon

16

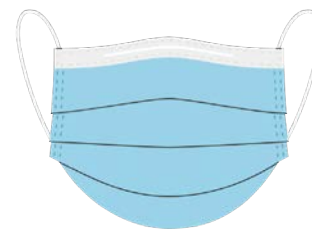
jeunes volontaires
accueillis au sein
des 4 EHPAD
(2 jours par semaine)

3

casques de réalité
virtuelle

La crise sanitaire a encore bousculé l'organisation du travail

L'ensemble des protocoles mis en place en 2021, dans la crise sanitaire liée au COVID, ont été maintenus. L'état d'urgence sanitaire a été levé le 1^{er} août 2022, ainsi que l'obligation du passe sanitaire. Le port du masque restant obligatoire en 2022 pour les établissements médico-sociaux.



L'Accueil de Jour Marius Bertrand



Accueil de Jour Marius Bertrand - Photo : Muriel Chaulet

Situé en rez-de-jardin de l'EHPAD Marius Bertrand, il dispose d'une capacité de **12 places** afin d'accueillir des **personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées**, pouvant rester à leur domicile.

La personne âgée est ainsi accueillie un ou plusieurs jours par semaine et bénéficie d'une **équipe pluri-disciplinaire** qualifiée et d'**activités adaptées** telles que l'atelier mémoire, musicothérapie...



Les projets d'extension



EHPAD Balcons Île Barbe après les travaux d'aménagement et d'extension - Photo : Muriel Chaulet

Face à la hausse constante du nombre de personnes âgées dépendantes à accueillir, le CCAS s'est engagé à **augmenter le nombre de places de résidents accueillis dans ses établissements.**

L'objectif est d'offrir un total de **360 places avec 4 EHPAD à 90 lits fin 2023.**

Les travaux qui ont démarré dès l'automne 2019 pour les EHPAD Balcons de l'île Barbe et Etoile du Jour se sont poursuivis. Il s'agit d'opérations sous maîtrise d'ouvrage SAHLMAS. Un nouvel EHPAD La Sarra (Lyon 5) a ouvert ses portes en 2023 en remplacement de l'EHPAD Villette d'Or (Lyon 3) qui fermera ses portes.

- Étoile du jour

Les travaux entrepris aux 1^{er} et 2^e étages ont permis d'accueillir les résidents du secteur classique et du secteur UVP dans de nouvelles chambres.

- Les Balcons de l'île Barbe

Livraison du Pôle Soins et des locaux dédiés aux professionnels du soin. Des travaux ont été entrepris pour la cuisine et la buanderie de l'EHPAD.

- La Sarra

Le bâtiment neuf a continué sa construction en 2022. Le déménagement est programmé pour l'été 2023. Un CVS spécifique a permis de présenter en septembre 2022, la phase de travaux et le projet de déménagement aux résidents et aux familles.

les extensions des EHPAD en chiffres

EHPAD les Balcons de l'Île Barbe

4 000 m²

renovés

1 500 m²

créés

EHPAD Étoile du Jour

4 875 m²

renovés

1 329 m²

créés

EHPAD La Sarra

5 059 m²

créés



Chantier EHPAD La Sarra- Photo : CCAS de Lyon



Salon de coiffure neuf- EHPAD Étoile du Jour
Photo : CCAS de Lyon



SERVICES CIVIQUES EN RESIDENCES AUTONOMIE SENIORS ET EN EHPAD

Le CCAS accueille depuis 2010 des jeunes en mission de service civique au sein de ces 15 Résidences Seniors et de ces 4 EHPAD.

Un partenariat avec **Unis-Cité** pour les **4 EHPAD** avec l'accueil de **13 jeunes**, soit 2 ou 3 jeunes par EHPAD, pour une durée de **8 mois** à raison de **2 jours/semaine**.

Missions : **créer du lien social** dans une approche intergénérationnelle, effectuer des visites individuelles de convivialité et proposer des animations.

L'objectif est de créer du lien entre les résidents et les volontaires, être présents sur les temps d'animations au sein de chaque établissement en lien avec les équipes, mener des **événements collectifs autour de temps forts** et proposer une thématique « Fil Rouge » avec la mise en place d'événements festifs (défilés, fête Médiévale, repas asiatique...) et ou de supports de décoration (arbre à photo, journée d'Asie...).

Un partenariat avec **la Ligue de l'Enseignement** pour les **Résidences Seniors**, avec l'objectif d'accueil d'1 jeune par résidence, sur une thématique d'animation et accompagnement des personnes âgées en Résidences Seniors.

Pour cette année 2021/2022 : **4 jeunes**.

Missions : **créer du lien social et intergénérationnel**, mettre en place des animations dynamiques et complémentaires des autres intervenants en lien avec les équipes des résidences, en fonction du projet d'animation de la résidence, des besoins et capacités des résidents.

L'objectif est de participer et contribuer à la **préservation de l'autonomie des personnes âgées**, accompagnements individuels, organisation de **sorties**, et ouverture de la résidence sur l'extérieur.

Les arrivées des jeunes se sont échelonnées du 15/09/2021 au 15/11/2021, avec des contrats d'une durée de 8 mois. Sur cette saison, peu de candidatures de jeunes, souhaitant s'investir dans une mission de service civique au sein de résidences autonomie seniors.

Ces accueils de jeunes en missions permettent aux jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle, de travailler en équipe, de découvrir d'autres univers, d'échanger avec des seniors et c'est aussi un 1er tremplin de citoyenneté.



Pauline a fait son Service Civique au sein de la
Résidence Seniors Marc Bloch en 2022
Photo : CCAS de Lyon



BUDGET PARTICIPATIF, Les projets solidaires sélectionnés



9 mois après avoir lancé son premier budget participatif, la Ville de Lyon a dévoilé la liste des projets retenus à l'issue du vote. Sur les 217 projets, 110 projets ont été retenus par les habitantes et les habitants pour cette première édition.

Du 7 novembre au 4 décembre, près de **42 000 votes ont été enregistrés** sur la plateforme Oyé.

Au total, cela représente plus de 6 000 personnes qui se connectées pour voter pour leurs projets favoris. Toutes celles et tous ceux qui résident, travaillent ou étudient à Lyon pouvaient faire leur choix parmi 217 projets (près de 300 idées au total), tous éligibles au budget participatif de la Ville de Lyon selon des critères précis (compétences municipales, budget d'investissement, faisabilité technique, juridique et financière).

Parmi les projets plébiscités, beaucoup de fresque pour améliorer le cadre de vie, ou de réaménagements de cours d'école mais aussi de **nombreux projets solidaires que le CCAS va devoir accompagner aux côtés de ses partenaires** et en particulier :

- Dans le 2^e :
Plus d'**animations Chez Daddy, café associatif intergénérationnel**
Budget 4 000€- 161 suffrages
- Dans le 3^e :
 - Des **casiers solidaires pour les sans-abri**
Budget 16 000€- 799 suffrages
 - Des **équipements pour la cuisine des Gones, la cuisine solidaire partagée**
Budget : 50 000€- 338 suffrages
 - Un **lieu ouvert pour tous les seniors**
Budget 120 000€- 313 suffrages
- Dans le 7^e :
 - Des **casiers solidaires pour les sans-abri**
Budget 16 000€- 836 suffrages
 - Un **frigo solidaire**
Budget 1 500€- 795 suffrages

Crédits Photos

Couverture : Muriel Chaulet
Photos intérieures : Muriel Chaulet, Isabelle Simon ou CCAS,
Ville de Lyon DR sauf mention contraire.

Crédits pictos

Freepik, flaticon.com et Canva

Achévé d'imprimer en juillet 2023



VILLE DE
LYON

Centre Communal
d'Action Sociale